

RAPPORT ANNUEL

SILA

l'oxygène
à la source

20

24



LeSILA, acteur clé de la transition écologique et du service public local

2024 a été une année riche en événements, à la fois sur le plan institutionnel, organisationnel et opérationnel.

L'un des faits marquants de ce début d'année : l'évolution de nos statuts, notamment avec la reconnaissance du SILA en tant qu'Établissement Public d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (EPAGE), officialisée au 1^{er} janvier 2024. Ce changement a permis une reconnaissance de notre rôle crucial dans la compétence Grand Cycle de l'Eau.

L'un des objectifs de 2024 a aussi été de laisser la maison en ordre de marche avant le renouvellement du mandat. C'est pourquoi nous avons lancé un audit organisationnel pour permettre de répondre au mieux, à la fois, à nos usagers, mais aussi apporter les conditions de travail optimales à nos agents. Cette réorganisation a permis le recrutement de douze personnes supplémentaires, et permet aujourd'hui de disposer d'un fonctionnement pleinement opérationnel et adapté aux missions élargies du SILA.

Sur le plan des investissements, plusieurs projets majeurs ont vu le jour, traduisant notre volonté de conjuguer modernisation des équipements et transition écologique :

À SILOÉ, des travaux ont été initiés afin d'intégrer un traitement spécifique pour améliorer la qualité des eaux rejetées dans le Fier via le procédé Anammox.

Dans le Pays d'Alby, un effort particulier a été porté sur la réhabilitation de l'usine de traitement des eaux usées de Saint-Félix et de l'unité de Cusy, en lien avec des travaux sur le marais de Meurat. Ce sont plus de 10 millions d'euros qui ont été investis pour finaliser la mise aux normes de ces équipements.

En parallèle, le SILA a poursuivi ses actions afin d'entretenir, de restaurer et de surveiller les cours d'eau du bassin versant Fier & Lac d'Annecy. On peut citer notamment, le projet de restauration hydromorphologique du ruisseau de Montmin, les travaux sur le cours d'eau de l'Eau Morte, ou encore la finalisation des travaux du Nom à Thônes.

Autre chantier emblématique qui a débuté en fin d'année : l'élargissement de la Voie Verte autour du lac. La pose de la première pierre a symbolisé le début d'un projet de long terme, mené en huit phases jusqu'en 2032 entre Sevrier et Doussard. Avec une fréquentation en constante augmentation, cet aménagement vise à améliorer la sécurité et le confort de tous les usagers.

Notre engagement en faveur d'une gestion plus sobre et durable s'est également illustré par la création de la plateforme de mâchefers sur le site de l'Unité de Valorisation Énergétique SINERGIE. Pour minimiser notre impact environnemental, son remblai a été réalisé avec plus d'un an de production de mâchefers de SINERGIE. Les travaux se poursuivront en 2025 avec la mise en place d'abris.

D'autres projets initiés en 2024 verront le jour dans les années à venir, comme la déimpermeabilisation de notre site à Cran-Gevrier, dont les travaux se dérouleront en 2025. Cette opération exemplaire et duplicable s'inscrit dans notre volonté de préserver les ressources et l'environnement.

Un dernier projet se poursuit concernant l'extension de SILOÉ. Pour cela, les négociations se sont poursuivies en vue de l'achat du foncier. Côté financement, l'étude d'opportunité sur le phasage des travaux d'assainissement a permis de valider la mise en œuvre d'une filière de 50 000 équivalent-habitant pour soulager la pression de l'usine dans l'attente d'une augmentation de notre capacité d'ici quelques années à 320 000 équivalent-habitant.

Derrière ces projets ambitieux, le SILA doit son expertise à ses agents engagés, experts et solidaires, dont je tiens à saluer l'investissement au quotidien. L'ambiance de travail, empreinte de respect et de bienveillance, est un atout majeur. La journée "Être Bien Ensemble", moment d'échange et de convivialité entre élus et agents, en est l'illustration.

Je remercie chaleureusement tous les agents pour leur implication et leur adaptation, qui permettent de faire avancer les projets au quotidien.

A travers ce bilan, je vous invite à découvrir les projets et les réussites de cette année 2024, qui confirme le rôle du SILA comme acteur clé de la transition écologique et du service public local.

Bonne lecture,

Pierre Bruyère
Président du SILA



SOMMAIRE

04

Avant-propos

06

Les dates clés

08

Présentation

10

Organigramme des services

12

L'année en images



18

Administration du SILA

Direction Administration Générale

Direction Ressources Humaines et
Qualité de Vie au Travail

Direction Financière



34

Assainissement des eaux usées

Direction Exploitation des Ouvrages
d'Assainissement

Direction Études et Travaux



54

Aménagement et protection du Lac - Grand Cycle de l'Eau

Direction Environnement -
Grand Cycle de l'Eau



64

Service Traitement et Valorisation des
Déchets

68

Service
Informatique

70

Service
Communication

AVANT-PROPOS





Valérie Guichard
Directeur Général du SILA

Au 1^{er} janvier 2024, plusieurs changements importants sont entrés en vigueur au SILA. Nous avons notamment pris en charge la gestion complète de la Voie Verte (l'Infrastructure Tour du Lac) et du traitement des déchets. De plus, de nouvelles règles pour l'assainissement ont été mises en place, ainsi qu'une nouvelle organisation budgétaire. Ces évolutions nous ont amenés à repenser la manière dont le SILA fonctionne.

Le lancement d'un audit organisationnel et fonctionnel, anticipé dès fin 2023, a permis d'élaborer un plan d'actions et une proposition d'organisation pour le 1^{er} janvier 2025. L'audit a mis en avant le besoin de renforts humains, notamment au niveau de la Direction Générale pour mieux coordonner les actions, partager l'information et préparer l'avenir. Il a également soulevé le fait qu'il fallait aider nos services à gérer la charge de travail liée aux nombreux projets ambitieux, en créant de nouveaux postes et en maintenant des renforts temporaires.

Les élus du SILA ont approuvé ces changements. En 2025, plusieurs actions seront lancées pour améliorer le management et rendre le fonctionnement des services plus efficace. Ces sujets seront approfondis lors de séminaires de travail. Cependant, ces réflexions n'ont pas ralenti le travail des agents, qui ont continué à avancer sur de nombreux projets.

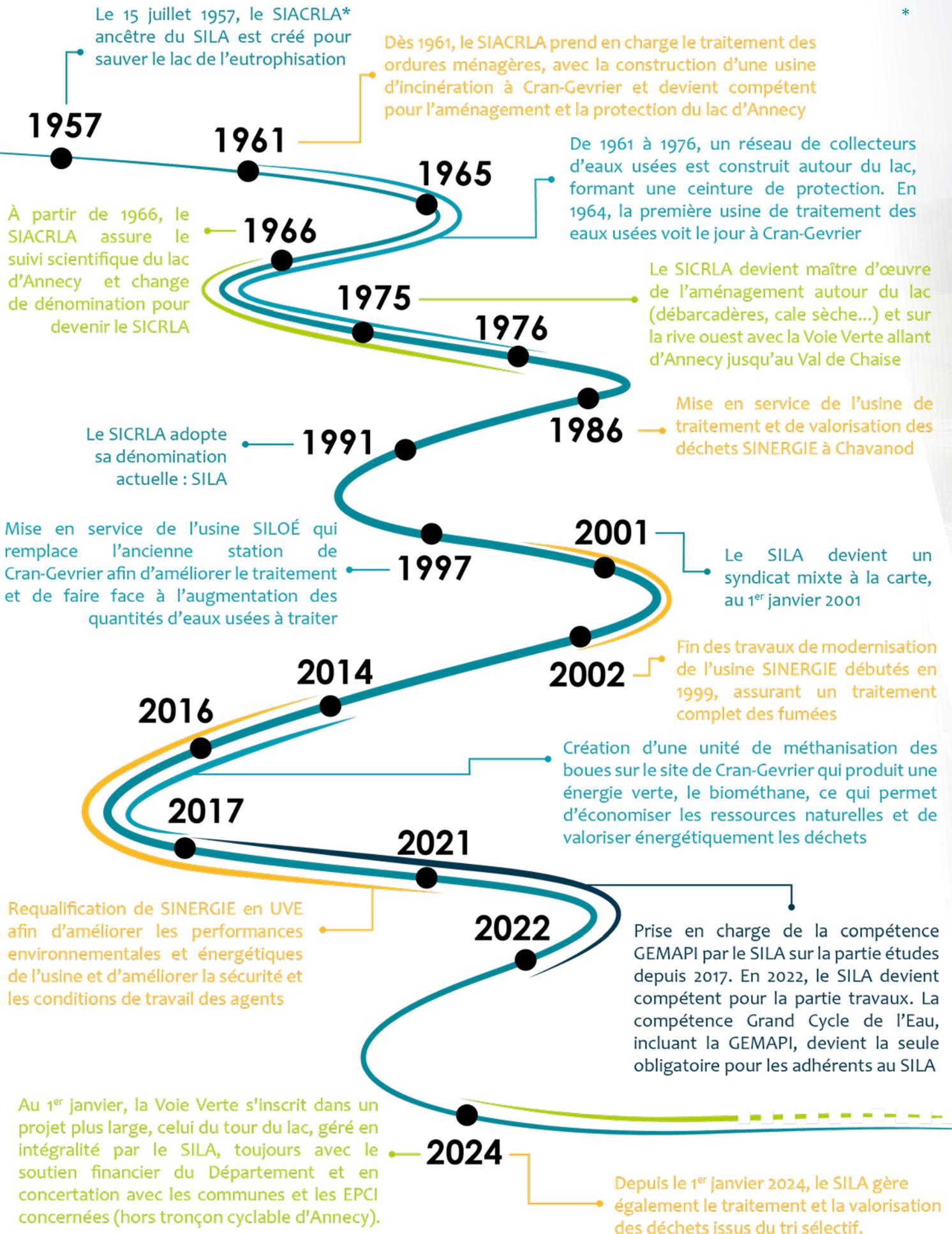
En 2024, nous avons particulièrement mis l'accent sur la préservation et la rénovation des infrastructures qui font le patrimoine du SILA. Parmi les grands projets, citons l'élargissement de la Voie Verte pour la sécurité des usagers, ainsi que des travaux pour mieux gérer les eaux de pluie au siège du SILA, afin de préserver notre environnement. Notre collectivité a aussi renforcé sa sécurité informatique. Nous avons lancé un plan de lutte contre la cybercriminalité, sensibilisé les agents avec l'aide d'un collègue virtuel nommé « Albert », et organisé des ateliers « Clean up » pour réduire notre impact numérique.

Enfin, pour favoriser l'intégration dans notre collectivité, plusieurs initiatives ont été mises en place : visites de l'usine SINERGIE, journée « Être bien ensemble », repas de Noël, ainsi que des outils comme la boîte à idées et les « P'tit Déj' » pour que chacun puisse proposer ses idées.

En résumé, 2024 a été une année riche en projets et en avancées. Je remercie chaleureusement tous les agents pour leur engagement. Ensemble, nous pouvons être fiers de contribuer aux actions du SILA.

LES DATES CLÉS

*





QUI SOMMES NOUS ?

Syndicat mixte : mode d'emploi

Un syndicat mixte est un établissement public de coopération locale qui met en commun les moyens de collectivités territoriales ou d'intercommunalités, par un système d'adhésion, pour exercer ensemble une ou plusieurs missions d'intérêt général.

Les origines du SILA

Au cours de la première moitié du XX^{ème} siècle, l'équilibre biologique du lac d'Annecy, qui servait de "tout-à-l'égout" et de poubelle aux villes riveraines a été fortement perturbé. La pollution a en effet entraîné une diminution drastique de l'oxygène et la libération de substances chimiques toxiques, nuisibles au cycle de la vie de la faune et de la flore locales, et susceptibles d'entraîner leur disparition dans les eaux lacustres.

Pour éviter cette asphyxie, 8 communes riveraines ou proches du lac ont créé en 1957 ce qui deviendra le SILA, et se sont mobilisées pour mettre en place un réseau de collecte et de traitement des eaux usées novateur.

Au fil des ans, le territoire du SILA s'est étendu et il s'est vu confier de nouvelles prérogatives, toujours en lien avec la préservation de l'environnement.

4 objectifs principaux

Être le garant du respect de nos biens communs, dans une logique de solidarité écologique et économique sur le territoire d'action

Préserver le cadre de vie et les milieux aquatiques en intégrant les changements climatiques, environnementaux et démographiques du bassin versant

Offrir des services performants au meilleur coût aux usagers

Bâtir des infrastructures et services durables pour les générations futures dans un esprit d'anticipation

Focus sur... la création de la ceinture de collecteur autour du lac

Depuis sa création le SILA œuvre à satisfaire l'intérêt général par la mise en application de ses missions de service public.

En 1957, un projet technique très ambitieux, le premier de cette ampleur, a été mis en place grâce à l'engagement concerté des collectivités pour restaurer la qualité de l'eau du lac : la construction d'un collecteur (= égout) ceinturant le cours d'eau. Sa gestion a été mutualisée à une échelle intercommunale, au sein de la structure devenue le SILA. Depuis 1964, les eaux usées rejoignent la station de traitement des eaux du SILA située bien en aval du lac, à Cran Gevrier. Plus de 20 ans de travaux ont été nécessaires pour finaliser la construction des réseaux de collecte. A ce jour, au SILA c'est plus de 230 00 personnes qui bénéficient d'un accès à l'assainissement collectif de leurs eaux usées.

COMMENT FONCTIONNE LE SILA ?

Le SILA est administré par 52 délégués dont un Président, 14 Vice-Présidents et 7 autres membres qui forment le Bureau, désignés par les 7 Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) parmi leurs membres élus. Ces délégués, réunis au sein d'un Comité prennent les décisions et orientations stratégiques du SILA.

Des commissions composées de membres du Comité réalisent un travail de préparation et de suivi des dossiers et émettent des avis avant le vote des décisions par le Comité ou le Bureau.

160 agents travaillent au quotidien pour mener à bien les missions du SILA dans 116 communes et pour améliorer le confort de vie de 320 000 habitants !

NOS COMPÉTENCES



Assainissement des eaux usées

Le SILA a pour mission de garantir un assainissement collectif et non collectif adapté et performant.



Traitement et Valorisation des déchets

Le SILA a pour compétence le traitement par valorisation énergétique des ordures ménagères et déchets assimilés. Il transforme, via l'UVE SINERGIE, les déchets du territoire et les boues des usines de dépollution en énergie et en nouveaux matériaux durables. Le SILA gère également le traitement et la valorisation des déchets issus du tri sélectif, depuis le 1er janvier 2024.



Aménagement et Protection du lac d'Annecy

Le SILA participe à la préservation du lac d'Annecy à travers plusieurs actions, telles que le suivi scientifique du lac, la protection des espaces naturels, la restauration des roselières et l'aménagement d'infrastructures favorisant la mobilité douce.

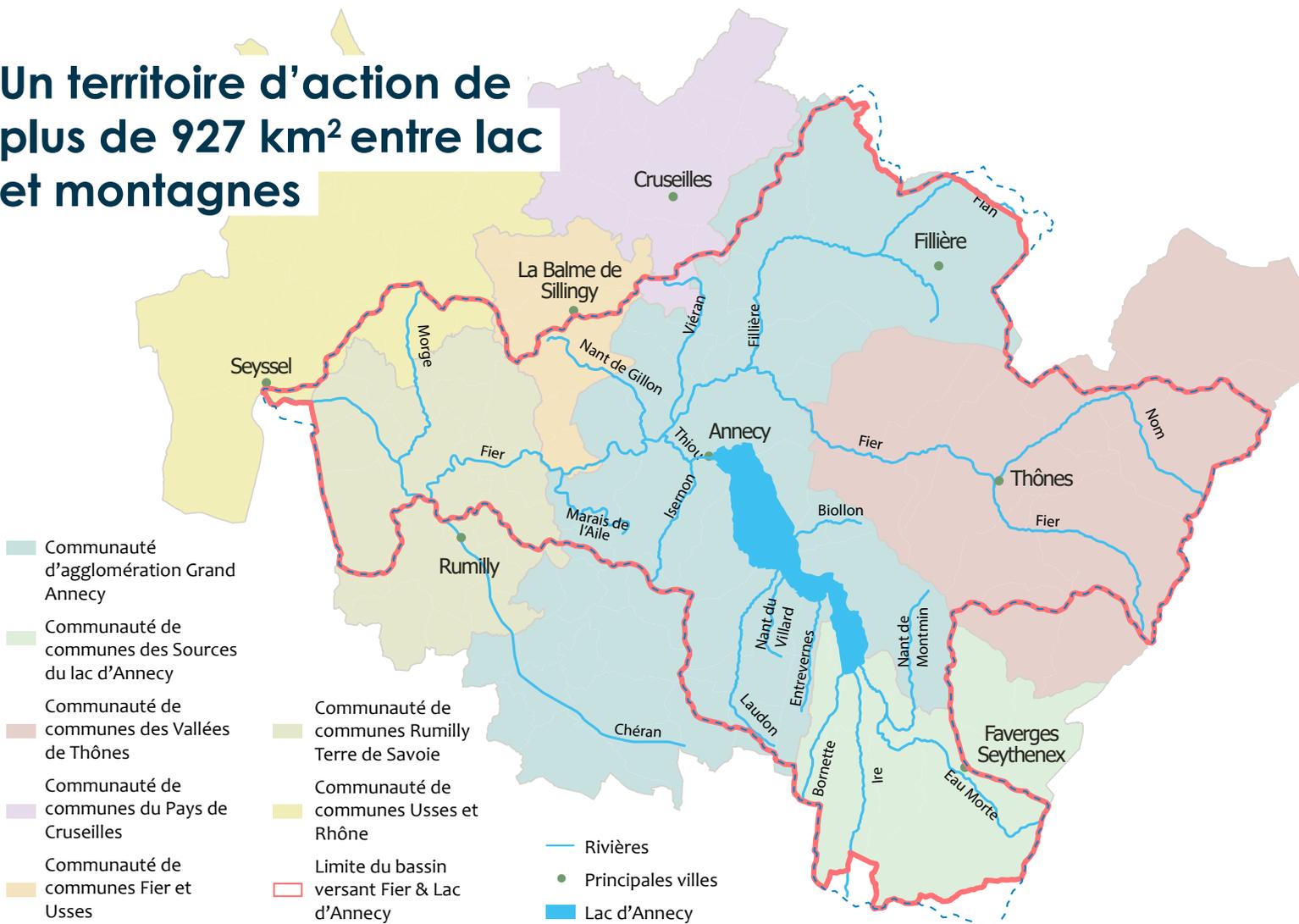


Grand Cycle de l'Eau*

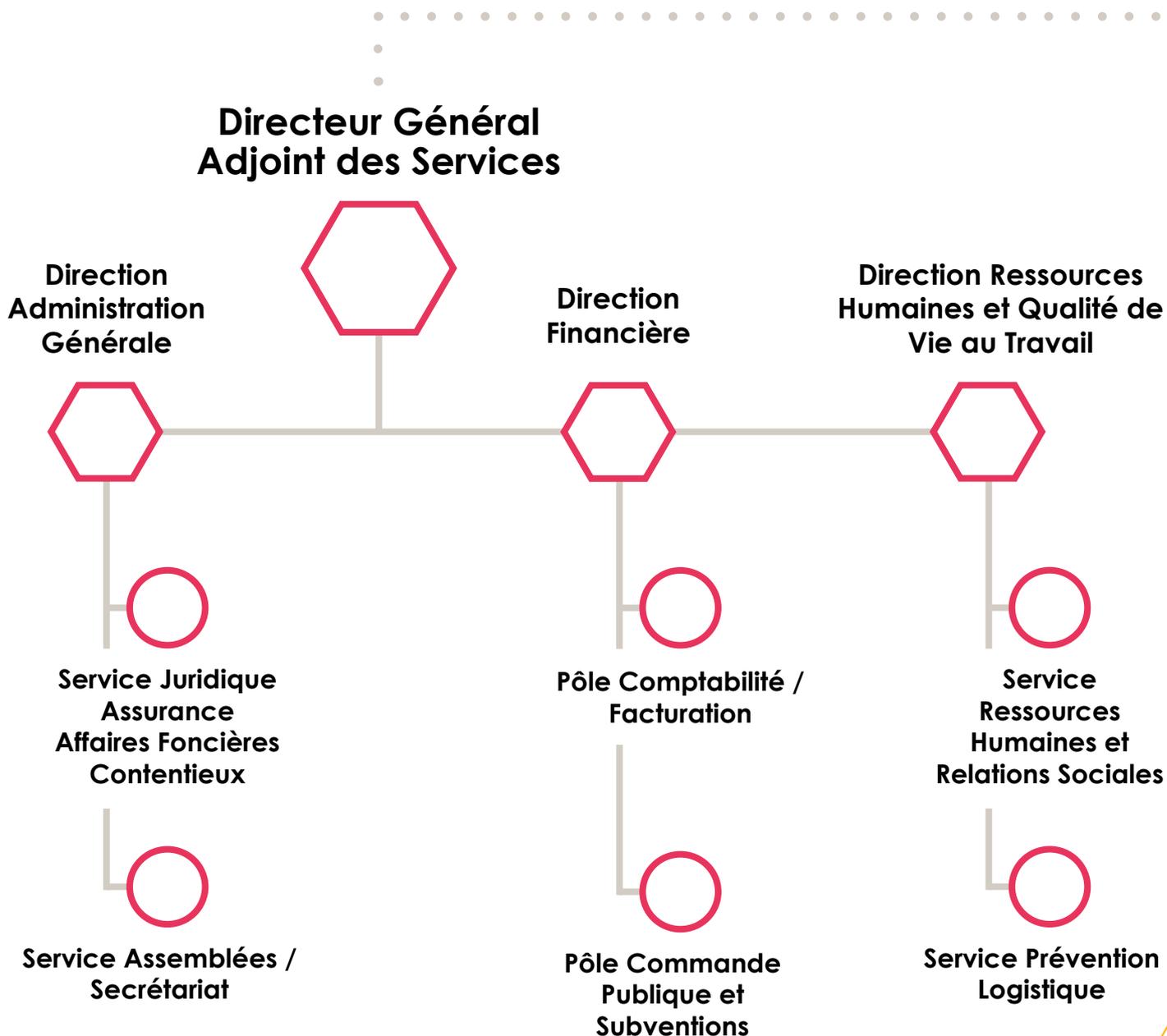
Le SILA préserve les milieux aquatiques par l'entretien et la restauration des cours d'eau, des zones humides et du lac d'Annecy, ou encore par la conservation de la ressource en eau, aussi bien au niveau qualitatif que quantitatif. Il agit également pour prévenir les risques d'inondation.

* La compétence Grand Cycle de l'Eau est obligatoire pour adhérer au SILA.

Un territoire d'action de plus de 927 km² entre lac et montagnes



ORGANIGRAMME DES SERVICES



Directeur Général des Services



L'ANNÉE EN IMAGES

Janvier | Février

LE SILA SE RÉORGANISE DANS SES COMPÉTENCES...

L'exercice 2024 a concrétisé des évolutions statutaires, notamment en obtenant le statut d'EPAGE (Établissement Public d'Aménagement et de Gestion de l'Eau) qui a confirmé le positionnement du SILA au regard de la compétence Grand Cycle de l'Eau, l'intégration de l'Infrastructure Tour du Lac en lien avec l'aménagement du lac d'Annecy, puis l'exercice de l'entière responsabilité de la compétence Traitement des Déchets.

... ET EN INTERNE

Les élus du SILA ont également décidé de mener un audit organisationnel et fonctionnel à travers une réorganisation afin notamment d'être en adéquation avec les statuts.

CHANGEMENT DES RÈGLEMENTS D'ASSAINISSEMENT DU SILA DEPUIS LE 1^{ER} JANVIER 2024

Pour répondre aux nouvelles réglementations et s'accorder avec le Schéma Général d'Assainissement, le SILA a adopté de nouveaux règlements d'assainissement collectif et non-collectif, applicables au 1^{er} janvier 2024. Retrouvez les règlements mis à jour sur notre site internet.

LE SILA POURSUIT LA MODERNISATION DE SES ÉQUIPEMENTS !

Dans le cadre de son Schéma Général d'Assainissement, le SILA poursuit ses actions de modernisation des équipements, notamment ceux de l'Usine de SILOÉ. Des travaux ont été finalisés courant mars, afin de remplacer les surpresseurs de lavage, permettant d'assurer le traitement biologique du carbone et de l'azote des eaux usées entrant dans l'usine à l'aide de biofiltres. D'autres travaux ont été entrepris afin de mettre en œuvre un traitement spécifique des centrats de méthanisation* pour améliorer la qualité des rejets dans la rivière du Fier (notamment sur la pollution azotée). Toujours à la recherche de l'excellence technique et scientifique, le SILA sera la 1^{ère} collectivité en France à exploiter en régie directe un système Anita™ Mox.

*Digestat liquide issu de la méthanisation des déchets organiques





Mai | Juin

DES VISITES GUIDÉES DE SINERGIE POUR LES AGENTS DU SILA

Deux visites guidées de l'Unité de Valorisation Énergétique SINERGIE ont été organisées pour les agents du SILA dans le but de découvrir son fonctionnement, suite à sa récente modernisation, finalisée en 2021. Les agents ont pu suivre les différentes étapes, allant de l'arrivée des déchets ménagers du territoire et des boues issues des Usines de Dépollution des eaux usées, jusqu'à leur valorisation en énergie et en nouveaux matériaux durables.



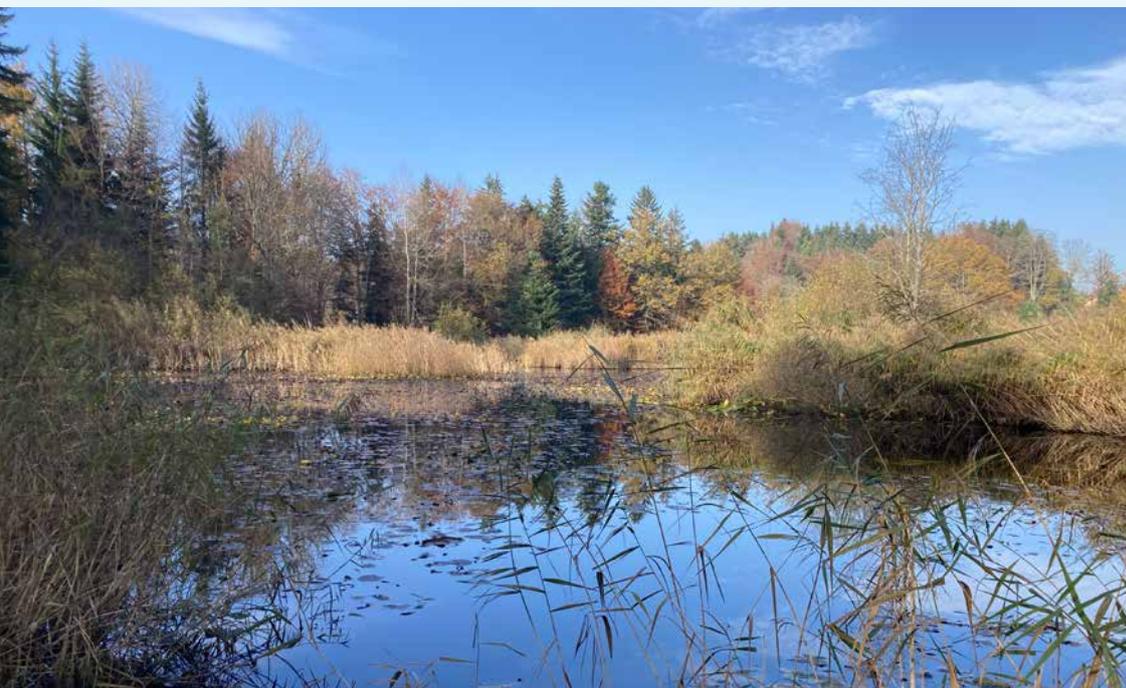
LE SILA CONTINUE DE MONTER EN COMPÉTENCE SUR LE GRAND CYCLE DE L'EAU

Depuis sa prise de compétence du Grand Cycle de l'Eau en 2022, le SILA ne cesse de déployer ses actions sur le territoire avec l'aide de ses partenaires. À travers des actions d'entretien, de restauration et de surveillance des cours d'eau du bassin versant Fier & Lac d'Annecy, le SILA est devenu un acteur essentiel dans la Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations. Quelques exemples de projets réalisés durant l'année 2024 : le projet de restauration hydromorphologique et écologique du ruisseau de Montmin, les travaux d'urgence sur le cours d'eau de l'Eau Morte ou encore le lancement du projet de gestion sédimentaire à Hauteville-sur-Fier.



L'INSPECTION TÉLÉVISÉE AU SERVICE DES ZONES HUMIDES

Des agents du pôle STPO-Diagnostic Réseau ont réalisé une inspection télévisée en coordination avec le service Milieux Naturels, sur le site de l'étang de la Glacière. Cette zone humide, située sur le bassin de la Fillière, accueille des milieux et des espèces peu communes sur le territoire. Dans le cadre de sa compétence « Grand cycle de l'eau », le SILA pilote un projet de restauration de ce plan d'eau, visant à conserver cette biodiversité particulière et les fonctions hydrauliques de l'étang. La réhabilitation de l'exutoire fait partie des actions prévues, afin de permettre une meilleure gestion des niveaux d'eau. Avant d'aller plus loin dans la définition des travaux, les canalisations de l'exutoire de l'étang doivent être diagnostiquées pour connaître les possibilités de réutilisation de l'existant. Ces inspections vidéos ont donc permis d'avoir un bon aperçu de l'état des conduites. Encore un bel exemple de transversalité et de coopération interservices au SILA.



DES TRAVAUX RÉALISÉS SUR LE MARAIS DE MEURAT À CUSY

Entre juin et octobre, des travaux ont été menés sur le marais de Meurat, dans le cadre de la gestion de ce site, en lien avec la zone de rejet de l'unité de dépollution de Cusy. Ces interventions portaient sur la gestion de la végétation et le maintien des milieux ouverts, puis sur la gestion des plantes exotiques envahissantes. Depuis 2017, la gestion de ce site a été l'occasion de mettre en œuvre une belle collaboration entre la Direction Environnement et la Direction Etudes et Travaux, en utilisant l'expertise de chacun pour la conduite des actions.

LE SILA OUVRE SES PORTES !

Le SILA a parmi ses objectifs de sensibiliser le public à la préservation de l'environnement et de la ressource en eau. C'est pourquoi, chaque année, il participe à la Fête de la Science en proposant diverses animations, et renouvèle également un partenariat avec les étudiants de l'ISETA pour la réalisation des visites SILOÉ sur l'année. Nouveauté en 2024 : à l'occasion de la journée mondiale de l'énergie, le SILA a ouvert les portes de la méthanisation de SILOÉ à l'ensemble de ses agents.



LE SILA SE MOBILISE POUR RÉDUIRE SON EMPREINTE NUMÉRIQUE

Depuis plusieurs années, l'usage mondial du numérique connaît une croissance exponentielle ayant un fort impact environnemental. Soucieux de réduire son empreinte, le SILA avait organisé un grand nettoyage de ses données courant mars à l'occasion de la journée mondiale du nettoyage numérique. Le but était de libérer de l'espace sur les différents serveurs, sur lesquels les équipes travaillent quotidiennement. Une deuxième phase a été organisée en cette fin d'année sur le thème de la gestion des photos numériques dans le but de maîtriser et définir les meilleures pratiques pour organiser, protéger et optimiser les photos des services ayant le plus grand potentiel d'optimisation sur ce sujet.





Novembre | Décembre

INAUGURATION DE LA PREMIÈRE PIERRE DES TRAVAUX D'ÉLARGISSEMENT DE LA VOIE VERTE EN RIVE OUEST

Les élus du SILA, du Conseil départemental de la Haute-Savoie, de l'Agglomération du Grand Anney, de la Mairie de Sevrier et de la Communauté de Communes des Sources du Lac d'Anney ont eu le plaisir d'inaugurer la « première pierre » des travaux d'élargissement de la Voie Verte en rive Ouest (tranche 1). Cet événement marque une étape importante dans notre engagement en faveur d'une gestion responsable des aménagements du tour du lac ; entre conciliation des usages, valorisation du territoire et respect de l'environnement.



CRÉATION D'UNE BOÎTE SOLIDAIRE POUR VENIR EN AIDE AUX PLUS DÉMUNIS

Le SILA s'est associé à l'association Les Petits Frères des Pauvres d'Anney qui soutient et accompagne les personnes âgées en situation d'isolement.

Pour cela, une Boîte Solidaire a été réalisée avec une vingtaine de créations des agents (lettres, cartes de vœux, créations personnalisées...). Elle a été transmise afin d'apporter un peu de chaleur humaine en cette période de fêtes.





ADMINISTR DU SILA

An aerial photograph of a modern architectural complex. The central focus is a building with a curved glass facade and a white, cantilevered roof structure supported by white columns. In front of the building is a large, circular, light-colored paved plaza. To the right of the plaza are two large, blue cylindrical tanks. The surrounding area includes green lawns, walkways, and some utility structures. The overall scene is brightly lit, suggesting a clear day.

ATION

01

DIRECTION

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Le SILA, fort de son expertise dans les domaines techniques tels que l'Assainissement, la préservation du lac d'Annecy, la valorisation et le traitement des déchets ou le Grand Cycle de l'Eau, est structuré par un ensemble d'agents administratifs qui assurent les missions supports essentielles à son bon fonctionnement.

Missions structurantes

Le rôle de la Direction Administration Générale est de permettre à l'ensemble des services de fonctionner en assurant la déclinaison des projets sur le plan administratif et juridique.

L'objectif est d'organiser et d'optimiser les processus afin de fluidifier le fonctionnement. Cette Direction est par ailleurs l'un des interlocuteurs privilégiés des usagers et des élus dans le cadre de l'organisation du SILA.



Objectifs stratégiques

Les agents travaillant au sein de la Direction Administration Générale prennent part à l'appui, au conseil et à la formalisation des décisions des élus sur leur prise de décision. Ils apportent des solutions juridiques aux situations complexes. Ils établissent une stratégie afin de minimiser les risques de contentieux et participent à leur résolution. Ils gèrent le patrimoine et défendent les intérêts du SILA. Ils assurent la sécurisation des actes et des actions du SILA. Ils sont le premier lien avec les usagers dans le cadre de leurs diverses demandes.

Organisation de la direction

La Direction Administration Générale est composée de deux services supports.

Le service Assemblées – Secrétariat regroupe deux pôles distincts : le pôle Secrétariat – Accueil – Courrier et le pôle Assemblées.

Le service Juridique – Foncier – Assurances – Contentieux comprend les missions relatives à ces domaines.



FOCUS SUR...

Renouvellement des contrats d'assurances : un enjeu stratégique dans un contexte difficile

Le renouvellement des contrats d'assurance intervient dans un contexte d'assurance particulièrement difficile, marqué par la hausse de la sinistralité, le retrait des assureurs, ou encore la hausse des primes. Face à cette situation, un assistant à maîtrise d'ouvrage accompagne le SILA afin d'optimiser les démarches et la nécessité de se questionner sur toutes les modalités d'assurance (allotissement, périmètre des risques garantis, franchises etc...). Ce travail nécessite un investissement fort du service Assurances, de la direction Administration Générale, de la direction Générale et des élus, mobilisés pour garantir une couverture adaptée aux besoins tout en maîtrisant les coûts.



Enquête publique pour le doublement de la RD 1508 à Épagny

Dans le cadre du projet de doublement des voies de la Route Départementale (RD) 1508 (secteur Centre Commercial) à Épagny, le SILA doit procéder au dévoiement des canalisations d'eaux usées présentes sur le secteur et mener une procédure d'enquête publique préalable à la constitution des servitudes nécessaires.

Dans un premier temps, des conventions de servitude ont été envoyées aux propriétaires concernés permettant d'obtenir leurs accords amiables autorisant le SILA à procéder aux travaux de dévoiement du réseau d'eaux usées. En cas de refus ou d'absence de réponse, la procédure s'est poursuivie avec la constitution d'un dossier d'enquête publique visant à démontrer l'intérêt public du projet et à obtenir l'autorisation par arrêté préfectoral.

Enfin, le montage du dossier et son dépôt auprès de la Préfecture ont été réalisés en décembre 2024.



De nouvelles conventions conclues dans le cadre de la compétence Traitement et Valorisation des Déchets

Dans le cadre de la réalisation d'un nouveau centre de tri de collectes sélectives à Chambéry, le syndicat mixte Savoie Déchets a ratifié une convention avec d'autres syndicats ou communautés de communes compétents en matière de traitement des déchets. Cette convention permettait de préciser clairement les engagements, les droits et les obligations de chacun pour la réalisation de ce projet. La Communauté de Communes des Sources du Lac d'Annecy (CCSLA), EPCI adhérent au SILA, était associée à cette convention.

Dans le cadre de l'évolution des statuts du SILA, concernant la compétence Traitement et Valorisation des Déchets, plusieurs conventions d'entente ont été conclues ou transférées au SILA en 2024, dont celle qui liait la CCSLA à Savoie Déchets, afin d'assurer une organisation optimale du tri et du transfert des matériaux collectés.

Un avenant à cette convention a été nécessaire afin d'intégrer les syndicats en lieu et place des communautés de communes initialement membres, et d'adapter la gouvernance avec une gestion en régie. Ainsi, suite à des demandes d'analyses juridiques, la Direction Administration Générale du SILA a été sollicitée afin de sécuriser la modification de la convention initiale.

D'autre part, le SILA assure, pour le compte de ses EPCI adhérents (dont la CCSLA), le traitement des déchets ainsi que les opérations de transport qui s'y rapportent, c'est-à-dire à partir des quais de transfert jusqu'au centre de tri. Depuis plusieurs années, la CCSLA amène sa collecte sélective au centre de tri de Gilly-sur-Isère (faisant office de quai de transfert), en attendant d'être transférée et traitée au centre de tri Savoie Déchets. Ce quai de transfert ferme définitivement début 2025, entraînant ainsi la nécessité de le remplacer. Considérant notamment la proximité géographique et la nécessité d'une gestion rationalisée et concertée des déchets, le choix de substitution s'est porté sur le quai de transfert de Venthon, une structure fonctionnelle et à proximité de la CCSLA. C'est pourquoi, une convention d'entente a été conclue entre le SILA, la CCSLA et la Communauté d'agglomération d'Arlyère (en charge de la gestion du quai de transfert de Venthon), afin de formaliser cette décision. La Direction Administration Générale a été sollicitée afin de proposer le montage juridique adapté à cette situation et conforme à la réglementation, puis pour rédiger la convention afin d'assurer la coordination entre les trois collectivités.



Le service Juridique, Assurances, Affaires foncières et Contentieux est un maillon essentiel à la bonne réalisation des missions techniques du SILA, pour assurer notamment la pérennité des projets et leur conformité à la réglementation.

Missions structurantes

- Organiser une veille juridique mensuelle consacrée aux impacts de la réglementation sur le SILA.
- Produire des analyses et des notes juridiques suite aux sollicitations des services.
- Alerter sur les risques juridiques.
- Rédiger les conventions et les contrats.
- Gérer les servitudes de canalisations d'eaux usées (nouvelles et régularisations).
- Gérer les assurances du SILA et suivre les sinistres.
- Gérer les avis du SILA sur l'organisation de manifestations sur la Voie Verte.
- Gérer les précontentieux et les contentieux.
- Gérer les actes fonciers (servitudes, acquisitions, cessions, restitutions et occupations).
- Réaliser des formations juridiques à destination des autres services, notamment sur le thème de la commande publique.
- Étudier et répondre aux questionnements juridiques liés à l'exercice des compétences du SILA, notamment celle obligatoire du Grand Cycle de l'Eau.

FOCUS SUR...

Travaux d'élargissement de la Voie Verte à Sevrier : les étapes de la maîtrise foncière

Dans le cadre des travaux d'élargissement de la Voie Verte du lac d'Annecy en rive Ouest sur la première tranche, plusieurs étapes clés ont été réalisées par le service pour assurer la maîtrise foncière nécessaire à la réalisation du projet telles que :

- Les bornages des parcelles riveraines de la Voie Verte
- La détermination des empiètements sur l'emprise foncière du SILA
- La résiliation des conventions d'occupation avec les riverains
- Le remboursement des redevances pour 2024
- La remise en limite de propriété et le suivi
- Des réponses aux différentes réclamations des riverains

Ces étapes essentielles ont été réalisées sur l'année 2024 pour permettre le lancement des travaux en décembre.

QUELQUES CHIFFRES EN 2024



39 contentieux



6 enquêtes publiques



17 sinistres



278 actes de servitudes de canalisations d'eaux usées



124 conventions/baux (dont 59 sur la Voie Verte)



Le Service Assemblées-Secrétariat s'assure que l'information soit transmise aux bonnes personnes et au bon moment. Il veille à ce que les demandes des usagers soient prises en compte dans les meilleurs délais et dans l'application du processus décisionnel du SILA. Il enregistre et diffuse le courrier arrivé.

C'est un service support qui fait le lien entre les différentes directions et avec les élus. C'est également un soutien aux services dans l'intégration des nouvelles procédures. Il fluidifie et optimise l'exercice des tâches en étant force de proposition.

Missions structurantes

Secrétariat :

Les agents du Pôle Secrétariat assurent :

- L'accueil physique et téléphonique des usagers et des entreprises, et la gestion du stock de fournitures administratives.
- Le traitement des courriers divers de l'ensemble des services du SILA, ainsi que des documents d'urbanisme.
- Le soutien dans la réalisation et la mise en forme des travaux de bureautique et divers documents.
- La procédure de facturation liée aux contrôles d'assainissement.

Assemblées :

Les agents veillent au bon fonctionnement des instances délibératives (Bureau et Comité) et des Commissions, par la réalisation de différentes missions telles que :

- L'envoi des convocations et la rédaction des procès-verbaux des instances, puis de leur diffusion.
- La rédaction des décisions du Président sur la base des éléments transmis par les services.
- La transmission, par voie électronique, au contrôle de légalité des actes liés aux décisions du Président, Bureau et Comité, ainsi que les marchés publics.
- La gestion administrative des contrats et des conventions.
- L'accompagnement des élus pour leurs demandes liées à l'organisation des instances et Commissions.

FOCUS SUR...

La mise en œuvre de la tarification sociale dans le cadre des nouveaux règlements d'assainissement

Dans le cadre de la modification des règlements d'assainissement, une tarification sociale a été mise en place afin d'accompagner les usagers en situation de précarité. Pour garantir une application efficace de cette mesure, une procédure interne d'analyse des dossiers a été instaurée et présentée aux agents du Pôle Secrétariat lors d'une formation dédiée. Un suivi permet d'évaluer l'impact de cette mesure et d'assurer son bon fonctionnement au bénéfice des usagers concernés.

QUELQUES CHIFFRES EN 2024

329

Délibérations et décisions prises

1900

Demandes d'avis pour des dossiers d'urbanisme

13 689

Courriers arrivés

12

Séances de Bureau et Comité

13

Séances de réunions Vice-Présidents

39

Séances Commissions (toutes confondues) et groupes de travail

La Direction Ressources Humaines et Vie au Travail est une direction support, au service des agents de la collectivité. Elle met en œuvre les orientations politiques en matière de Ressources Humaines, de prévention, de logistique et de conditions de vie au travail. Elle exerce ses activités de manière à accompagner et soutenir la stratégie et la performance.

Elle établit les documents de référence permettant d'appliquer les politiques et la stratégie Ressources Humaines et Vie au Travail (RHVT), notamment : le Document Unique d'Évaluation des Risques (DUER), les Lignes Directrices de Gestion (LDG), le protocole « temps de travail », le plan d'investissement pluriannuel (logistique), le plan de formation, le rapport annuel de prévention des risques et divers règlements et chartes (équilibre des temps de vie, formation, astreintes, canicule, addictions, plan d'égalité Hommes-Femmes).

Missions structurantes

Une partie des agents travaillant au sein de la Direction Ressources Humaines et Vie au Travail est en charge de la gestion administrative du personnel en matière de carrière, de paie et temps de travail, et également de la prévision et l'anticipation des besoins en Ressources Humaines (gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences (GPEC)). Ils assurent les recrutements et l'intégration des collaborateurs (accueil, culture de la collectivité...), ainsi que la formation professionnelle et le développement des compétences des collaborateurs. Ils sont garants de l'application des obligations légales en matière de conditions de travail et de prévention ainsi que de la concertation et du maintien d'un dialogue social de qualité, notamment à travers le Comité Social Territorial (CST).

Une autre partie des agents de la Direction gère l'entretien et la maintenance du patrimoine et bâtiments du SILA, ainsi que des activités relatives à la prévention et à la logistique, pour maintenir et garantir un cadre de travail adapté et agréable.

Organisation de la direction

La Direction Ressources Humaines et Vie au Travail se décline en deux services, les Ressources Humaines et la Prévention/Logistique, qui emploient 15 collaborateurs (1 directeur, 7 agents RH et 7 agents Prévention/Logistique).

Objectifs stratégiques

- Promouvoir les métiers du SILA pour faciliter les procédures de recrutement.
- Favoriser l'adaptation des compétences à l'évolution des missions et des métiers.
- Diversifier les profils et valoriser les parcours professionnels.
- Fidéliser les collaborateurs.
- Améliorer les conditions et la Qualité de Vie au Travail.
- Veiller au respect de l'égalité professionnelle notamment entre les hommes et les femmes.
- Maintenir et garantir un environnement de travail adapté et performant.





Le service Ressources Humaines et Relations Sociales veille à ce que l'organisation dispose d'un personnel compétent nécessaire à son bon fonctionnement. De plus, dans une démarche de développement de la Qualité de Vie au Travail, il met en œuvre différentes actions pour le bien-être professionnel des agents.

FOCUS SUR...

Le SILA renforce son attractivité pour attirer de nouveaux talents

Dans le cadre des Lignes Directrices de Gestion élaborées et votées en 2021, les actions à mettre en œuvre ont été priorisées sur 6 ans, en prenant en compte les évolutions réglementaires et les ressources disponibles au sein du SILA. L'année 2024 a été marquée par des difficultés de recrutement malgré un travail mené pour une meilleure attractivité du SILA en multipliant les canaux de publications (annonces diffusées via la plateforme payante de LinkedIn, présentations en webinaires, salon de l'emploi de Rumilly, forum au 27^{ème} BCA, présentation du SILA et des offres d'emploi auprès des écoles, partenariats avec les écoles d'apprentis notamment le lycée Louis-Armand à Chambéry, l'ISETA (bassin annécien) ainsi que des vidéos et promotions de la Qualité de Vie au Travail sur les réseaux sociaux). Le service Ressources Humaines s'est mobilisé, en lien avec le service communication, en développant des supports de communication variés et qui se veulent modernes, afin d'attirer de nouveaux talents.

Le recrutement

En 2024, ce sont 49 procédures de recrutement lancées contre 36 en 2023. Les candidatures reçues ont été beaucoup plus nombreuses qu'en 2023 (2 915 contre 1 825). Cette évolution s'explique principalement par le nombre de procédures lancées en forte augmentation (en lien avec l'audit organisationnel et fonctionnel), le contexte actuel et par la typologie des postes ouverts au recrutement, certains d'entre eux ayant conduit à recevoir de nombreuses candidatures.

2764

Candidatures spontanées et en réponses aux offres d'emplois

55

Candidatures en alternance

96

Candidatures pour la réalisation d'un stage

QUELQUES CHIFFRES EN 2024



626 arrêtés rédigés sur l'année

Un budget de formation de 217 052 €



2 125 bulletins de paie traités



La Qualité de Vie au Travail

La Qualité de Vie au Travail (QVT) est une démarche globale au cœur du fonctionnement du SILA, pour que chaque agent s'épanouisse et puisse exercer son activité dans un environnement de travail agréable et adapté à au bon exercice de ses fonctions. Elle comprend l'ensemble des actions liées à l'amélioration des conditions de travail telles que : l'accueil des nouveaux agents, l'étude des postes de travail, l'évolution de pratiques ou encore la formation professionnelle. La QVT regroupe également des sujets comme les relations professionnelles et la reconnaissance, l'organisation du temps de travail ou des dispositions permettant de mieux concilier vie professionnelle et vie privée. Le SILA a ainsi déployé bon nombre d'actions pour structurer et développer une politique de Qualité de Vie au Travail ambitieuse.

Les échauffements musculaires :

Chaque matin, les agents ayant une activité physique dans le cadre de leur travail, réalisent des étirements et un éveil musculaire. Cette démarche, initiée en 2015, a permis de réduire sensiblement l'usure professionnelle et le nombre d'accidents de travail liés à l'activité physique.

La journée de cohésion « Être Bien Ensemble » :

Chaque année est organisée une journée de bien-être et de cohésion à destination des agents. Durant cet évènement, des activités sont animées par des professionnels autour du sport, de la qualité de vie, de la santé au travail, de l'esprit d'équipe, et avec d'incontournables bulles de détente : les massages.



De plus, lors de cette journée, un temps d'échange entre élus et agents est instauré. Les thèmes abordés lors de cette rencontre sont préalablement soumis par le personnel.

Les ateliers Ma Santé Activ' :

Le SILA organise, chaque fin de trimestre, un atelier intitulé « Ma Santé Activ' », à destination de ses agents. Les thèmes abordés sont divers et variés : la santé au travail, l'alimentation, l'hygiène de vie ou encore la gestion de ses émotions.

Un plan de formation ambitieux et personnalisé

Dans le cadre de sa politique des Ressources Humaines, le SILA place la formation de son personnel au cœur de son fonctionnement. Il prévoit chaque année un plan de formation ambitieux et personnalisé afin de permettre aux agents d'être pleinement intégrés dans l'organisation, leurs fonctions, et au sein des équipes. Pour l'année 2024, le montant prévu en formation professionnelle, hygiène et sécurité était de 217 052 €.

Quelques exemples de formations réalisées sur l'année peuvent être évoqués, comme des formations sur la réhabilitation sans tranchées, sur les marchés publics, sur les logiciels métiers/informatique, des journées d'études (GRAIE, France Dignes...) ou encore des formations en hygiène et sécurité comme la formation "rallonge de fourche et bennes" organisée pour la première fois au SILA. Le personnel en charge de l'assainissement est également amené à réaliser des formations, notamment pour exercer une tâche dans des ouvrages considérés comme espaces confinés. Ainsi, un ouvrage pédagogique, la plateforme CATEC, a été réalisé sur le site de Cran Gevrier.

Enfin, des fiches thématiques pédagogiques ont été développées en lien avec le service communication notamment sur le bilan de compétences, la préparation à un concours ou à un examen professionnel, la formation d'intégration ou la formation de prise de fonction d'encadrant.

Les effectifs du SILA

Au 31 décembre 2024, le SILA comptait 4 apprentis, 23 contractuels et 129 stagiaires et titulaires de la fonction publique territoriale, soit 156 employés.

Concernant la parité homme/femme, le SILA comptait 46 femmes et 110 hommes.



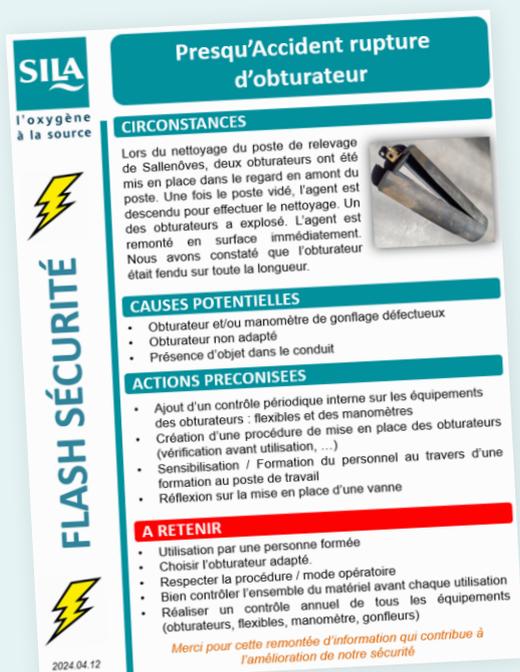
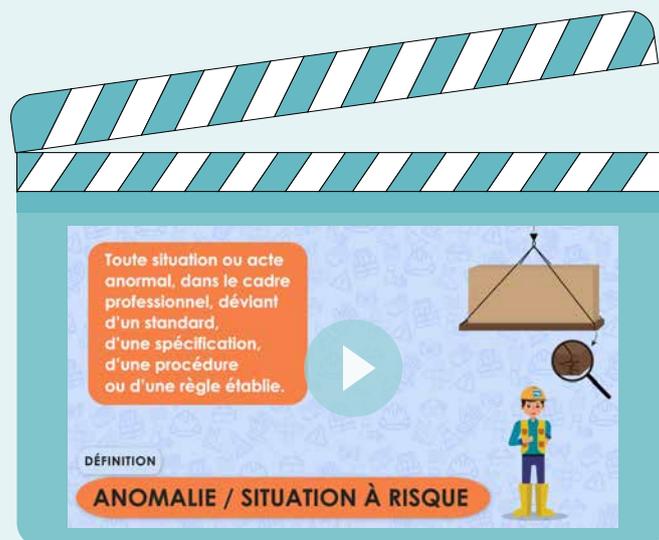
Le service Prévention et Logistique a une fonction transversale avec un impact sur l'ensemble des services du SILA. La politique de prévention définie par les élus et mise en œuvre par le service permet de réduire les risques d'accidents de travail, et par voie de conséquence d'améliorer la Qualité de Vie au Travail sans impacter les coûts de fonctionnement. La logistique, quant à elle, a pour mission la gestion du patrimoine du SILA et la mise en œuvre des travaux de maintenance préventive et corrective des équipements de travail et des bâtiments, ainsi que l'optimisation de la gestion des stocks.

Pôle Prévention Santé Sécurité

FOCUS SUR...

Sensibilisation et prévention : les actions se poursuivent

En matière de sensibilisation, une troisième vidéo tutoriel a été réalisée afin de sensibiliser les agents à la conduite à adopter face à des événements en lien avec la sécurité au travail (situation à risque, presque accident, accident de travail, maladie professionnelle). Pour rappel, deux premières vidéos tutoriels, réalisées en lien avec le service communication, portaient sur le levage de tampon et le port d'un masque à ventilation assistée.



De plus, le nombre de sensibilisation continue fortement d'augmenter sur les thématiques de la santé et la sécurité au travail, en passant de 8 sessions de "Quart d'Heure Sécurité" en 2023 à **30 sessions** en 2024.

Le Pôle Prévention Santé Sécurité a également mis en place des fiches Retour d'Expérience (REX) pour informer sur les événements survenus dans les services (accidents, presque accident,...).

FOCUS SUR...

Des mesures en faveur d'une mobilité plus responsable et de la sobriété

Le SILA poursuit son engagement en faveur d'une mobilité plus respectueuse de l'environnement en mettant en œuvre des initiatives concrètes pour un avenir plus vert.

Dans le cadre du nouveau marché de location, la flotte de véhicules du SILA a été renouvelée avec environ 60% en électrique. Cette transition vers une mobilité plus verte montre la volonté du SILA de réduire son empreinte carbone.

En parallèle, dans le cadre du plan de sobriété énergétique, les bureaux du bâtiment Albert Janin au sein du siège du SILA ont été équipés de systèmes d'éclairage LED, permettant une réduction de la consommation d'énergie.



Plusieurs aménagements sur le siège du SILA

Piloté par le service Prévention et Logistique, un programme d'action est mis en place en privilégiant des équipements de protection collective plutôt que des équipements de protection individuelle pour limiter ou éviter l'exposition au danger des agents. À cette occasion, des garde-corps ont été installés sur les toits des bâtiments administratifs du siège pour éviter tout risque de chute de hauteur et améliorer les conditions de travail.

De plus, afin d'anticiper une réorganisation spatiale en 2025, le pôle Logistique a effectué des travaux d'aménagement dans plusieurs espaces du siège du SILA, avec notamment des reprises de peinture, des changements de cloison, un réglage du chauffage et de la climatisation ainsi que l'électricité.

Enfin, concernant les espaces verts du siège, des plantes exotiques envahissantes, de type arbustes Buddleia (arbres à papillons), ont été supprimés. En complément, de nouvelles plantations ont été réalisées au sein du site.



03

DIRECTION

FINANCIÈRE



Essentielle à la gestion des finances du SILA, et support pour tous les services, la Direction est composée de deux pôles.

Objectifs stratégiques

Un outil de solidarité au service du territoire et de l'environnement

La Direction Financière contribue à un service public de cohérence du développement territorial, dans un souci permanent de protection environnementale. Grâce à la solidarité financière et à l'homogénéité des décisions politiques, le SILA applique des tarifs uniques à l'ensemble du territoire et met en œuvre ses expertises avec une maîtrise rigoureuse et raisonnée des tarifs de redevances.

Missions structurantes

Le rôle de la Direction Financière est d'assurer la programmation, la mise en œuvre et le suivi de la stratégie budgétaire et financière du SILA.

Elle veille à la fiabilité et à la sécurité des procédures budgétaires, de préparation, d'exécution et de contrôle du budget.



Santé financière du SILA au 1^{er} janvier 2025 :

Patrimoine global du SILA

545 M €

Subventions d'équipement reçues en cours d'amortissement

65 M €

Endettement global du SILA

136 M €

Capacité de désendettement au 31 décembre 2024

4,38 années

Dépenses d'équipement globales*

58,8 M €

Charges réelles de fonctionnement globales*

45,4 M €

*inscrites au budget prévisionnel 2025

L'organisation budgétaire du SILA

Un budget principal

Il porte les frais de fonctionnement (personnel, charges d'administration générale), ainsi que les compétences suivantes :

- Le Grand Cycle de l'Eau, avec comme missions principales : les travaux en rivières de lutte contre les inondations, la préservation de la qualité de l'eau et des milieux, la lutte contre les Plantes Exotiques Envahissantes...
- L'Aménagement et la Protection du lac d'Annecy, aux nombreuses actions comme : la restauration des roselières, la gestion de la Voie Verte dans son intégralité et les travaux engagés en rive Ouest, la gestion des équipements en lien avec les activités de loisirs sur le lac (slip way, cale sèche, débarcadères publics).

Ses ressources sont composées de financements extérieurs (subventions), d'emprunts et de participations d'équilibre de ses adhérents.

Deux budgets annexes

Traitement et Valorisation des déchets :

Il englobe les frais de gestion de l'exploitation de l'Unité de Valorisation Énergétique (UVE) SINERGIE qui traite chaque année environ 90 000 tonnes d'ordures ménagères et assimilées.

Les prestations réalisées sont facturées selon les tonnages apportés. Les investissements sont essentiellement financés par emprunt.

L'organisation tarifaire du budget a été revue au 1^{er} janvier 2024, afin de n'avoir plus qu'un seul tarif de traitement sur le site de l'UVE SINERGIE, qui soit en lien avec le coût réel de l'incinération des déchets. En parallèle, une part fixe a été définie, pour financer les charges du budget hors fonctionnement normal de l'UVE, part fixe répartie sur les adhérents du SILA selon les tonnages totaux apportés par chacun.

La combustion des déchets au sein de l'UVE permet la production de chaleur, pour 4800 équivalent-logements. L'électricité, partiellement autoconsommée, est revendue pour l'excédent au travers d'un contrat de rachat. L'UVE fonctionne à son niveau nominal, grâce à des apports extérieurs, ce qui permet l'optimisation des valorisations énergétiques (vente de chaleur et d'électricité).

Suite à la révision des statuts du SILA, le budget Traitement des déchets intègre désormais le traitement des collectes sélectives (tri des déchets : emballages, papiers, plastiques). Ces prestations sont refacturées à l'identique à chacun des EPCI adhérents concernés. Cette nouvelle gestion a un impact important sur le budget (+ 4,5 millions d'euros) et sur le travail des agents.



Assainissement :

Il comprend les prestations d'assainissement collectif (usines de dépollution, collecteurs d'eaux usées et stations de pompage) et d'assainissement non collectif (missions de contrôle réglementaire et suivi de réhabilitations).

Différentes ressources financent ce budget : les redevances assainissement collectif et non collectif, la Participation au Financement de l'Assainissement Collectif (PFAC), diverses subventions, les emprunts, l'autoconsommation de l'électricité grâce à des panneaux photovoltaïques et la revente du biogaz produit dans l'unité de méthanisation de SILOÉ.

Enfin, l'Agence de l'Eau participe au soutien des UDEP, au travers des primes à l'épuration, dont bénéficient l'ensemble des installations gérées par le SILA. Parallèlement, le Conseil Départemental de la Haute-Savoie participe au financement des collecteurs à hauteur de 35%.





FOCUS SUR...

Des travaux d'investissement pour garantir des services durables et de qualité

Pour l'UVE SINERGIE, les travaux d'investissement concernent principalement l'amélioration de la gestion des mâchefers avec la création d'une extension de la plateforme et la mise à l'abri des mâchefers dans l'attente de leur valorisation en sous-couche de voirie.

S'agissant des ouvrages d'assainissement, les travaux d'investissement sont de grande ampleur, et sont principalement axés sur les UDEP. En effet, après les travaux d'extension et de modernisation de l'UDEP de Saint-Sylvestre en 2021, ce sont celles de Saint-Félix et de Cusy qui sont en cours.

L'extension des deux principales unités de dépollution, SILOÉ et Poiriers, est à l'étude.

La gestion patrimoniale des installations (ouvrages et collecteurs) s'amplifie (passages de caméras, diagnostics, travaux), pour permettre de réhabiliter les ouvrages et en pérenniser l'utilisation.

Enfin, la gestion des eaux pluviales du siège du SILA, à Cran-Gevrier, fait l'objet de travaux d'envergure, afin d'en faciliter l'infiltration dans les sols. Le site sera aménagé pour apporter un outil pédagogique complémentaire, qui liera les visites sur le petit cycle de l'eau de la station SILOÉ à la compétence Grand Cycle de l'Eau.



Nouveauté : le Budget Vert

Une nouvelle annexe réglementaire fait son apparition aux éditions officielles du compte administratif 2024 : le Budget Vert. Cette annexe sera à terme composée de 6 axes, pour affecter les actions réelles d'investissement en fonction de leur impact sur le changement climatique, en classant cet impact de « Favorable », « Neutre » à « Défavorable ».

Seul l'axe 1 – Atténuation du changement climatique, doit être transcrit au compte administratif 2024. Les axes suivants seront déployés à compter de 2025, jusqu'en 2027 où l'ensemble des axes sera transcrit.

L'exercice d'une transcription globale, sur les comptes 2024 et les prévisions 2025, a été réalisé (cf tableau). Elle met en évidence que la plupart des actions du SILA répondent déjà favorablement aux critères définis par l'Etat, avec seulement 2 à 3% des actions du SILA hors budget vert.

L'axe 1, qui apparaîtra au compte administratif 2024 et au budget prévisionnel 2025, affiche un cumul d'actions de près de 1,7 million d'euros pour 2024, et un peu plus de 9 millions pour les prévisions 2025.

Axe	Réalisé 2024 (en €)	Budget prévisionnel 2025 (en €)
Axe 1 - Atténuation du changement climatique	1 681 413,05	9 037 840,87
Axe 2 - Adaptation au changement climatique	456 594,74	3 968 986,66
Axe 3 - Gestion ressources en eau	117 826	262 230,72
Axe 4 - Transition économie circulaire, gestion déchets	1 548 299,84	4 934 943,63
Axe 5 - Prévention et contrôle pollutions	13 042 838,67	39 093 408,34
Axe 6 - Biodiversité, protection espaces naturels	120 332,72	361 713,27
Hors BV - Hors budget vert	528 470,52	1 163 143,22
TOTAL GÉNÉRAL	17 495 775,54	58 822 266,71



3.1

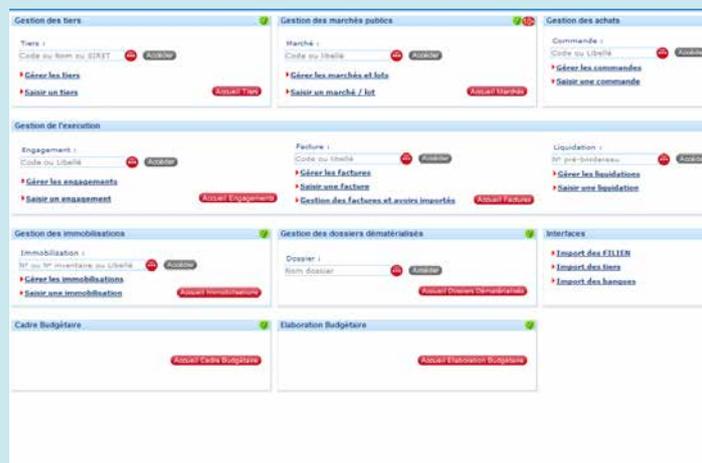
PÔLE COMPTABILITÉ-FACTURATION



Le pôle Comptabilité-Facturation assure une gestion rigoureuse des finances du SILA en encaissant les recettes et en payant les dépenses. Les six agents qui composent le pôle sont en charge de la comptabilité générale et budgétaire.

Les missions structurantes

- Enregistrer les contrats et conventions.
- Suivre le visa des factures, vérifier les imputations et assurer le mandatement.
- Comptabiliser l'ensemble des dépenses de fonctionnement et d'investissement.
- Traiter les rôles multi-collectivités, en lien avec les services facturiers de l'eau.
- Assurer la comptabilisation de l'ensemble des recettes.



QUELQUES CHIFFRES EN 2024

Pour le pôle Comptabilité - Facturation :

13 500

Mandats et titres par an

100

Contrats d'emprunt en cours

13 600

Immobilisations suivies à l'actif

Pour le pôle Commande publique - Subventions :

80 à 90

Marchés chaque année

4500

Certificats de paiement établis

30 à 40

Dossiers de subvention déposés



La commande publique gère l'ensemble des marchés conclus par le SILA à titre onéreux, pour répondre à ses besoins en matière de travaux, de fournitures ou de services, avec un ou plusieurs opérateurs économiques.

Le pôle Commande Publique - Subventions est composé de quatre agents : un chargé de pôle et trois agents chargés à la fois de la rédaction des pièces du marché, de l'exécution financière et du suivi des subventions.

Les missions structurantes

Les marchés publics : de la rédaction à la clôture

Le pôle Commande Publique - Subventions gère l'entièreté des marchés publics. Ils se déclinent en trois étapes clés : la rédaction, la passation et l'exécution administrative et financière.

La rédaction : À partir des cahiers des charges techniques particulières ; des bordereaux des prix unitaires ou des détails quantitatifs estimatifs rédigés ; et des fiches navettes complétées par les services, les agents du pôle rédigent (le règlement de la consultation, le cahier des clauses administratives particulières et l'acte d'engagement) et publient les marchés.

La partie **passation** est composée des étapes suivantes :



Pour l'exécution administrative et financière, les agents sont chargés de :

- 1 La gestion des actes de sous-traitance
- 2 La rédaction et l'envoi des avenants, des bons de commande, la vérification des factures visées, l'établissement des certificats de paiement, des ordres de service, des procès-verbaux de réception, des révisions, des décomptes généraux et définitifs, des garanties à première demande (cautionnement) et leurs mains levées.

Missions connexes :

Conseils auprès des agents des différents services du SILA.

Gestion administrative et financière des subventions sollicitées par les services, par exemple, lors de la réalisation de travaux.

Gestion des conventions et avenants pour hausses de coûts (énergies, matières premières), en lien avec la situation inflationniste, en soutien des entreprises mises en difficultés.

Outils

Des outils informatiques spécifiques sont utilisés pour les différentes étapes.

- Marco pour les rédactions
- AWS pour les publications, échanges et données essentielles
- Berger Levrault pour l'exécution financière

ASSA



FINISSEMENT DES EAUX USÉES



J. HUWER 62 RUITZ

Historiquement, le SILA a pour mission de garantir un assainissement du bassin annécien protecteur de l'environnement et de la santé publique. Au fil des années, cette compétence s'est étendue à d'autres bassins de vie alentours. Pour mener à bien cette mission et assurer un service de qualité aux usagers, le SILA peut compter sur un panel d'infrastructures performantes et innovantes.

Missions structurantes

Le service Entretien et Surveillance des Collecteurs et Ouvrages d'Assainissement collecte les eaux usées, intervient pour éviter les débordements (astreinte 24h/24) et assure la mise en conformité des branchements.

Le service Usines et Unités de Dépollution (UDEP) traite et dépollue les eaux usées de plus de 230 000 habitants répartis sur 48 communes du territoire. A l'année, ce sont plus de 18 millions de mètres cubes d'eaux usées qui ont été traités.

Le Laboratoire est en charge des analyses des eaux usées des différentes unités de dépollution (UDEP) du SILA ainsi que des rejets des industriels. Les laborantins traitent également des échantillons de la filière traitement des déchets. Ils analysent les déchets, les boues, les sables et les mâchefers (résidus solides issus de la combustion des déchets).



1335 Km de collecteurs



102 stations de pompage



12 usines de dépollution

534

Tampons mis à niveau

7775

Visites et entretiens des boîtes de branchement des usagers réalisés

8080

Analyses réalisées sur les eaux résiduaires

Organisation des services

Le service Usines et Unités de Dépollution

Il emploie 28 agents et regroupe les pôles UDEP SILOÉ, UDEP Secteur Rural, Instrumentation et Relais Sécurité.

Le service Entretien et Surveillance des Collecteurs et Ouvrages d'Assainissement

32 agents travaillent au sein du service. Il rassemble les pôles Collecteurs et Ouvrages Annexes, STPO et Diagnostic Réseaux ainsi qu'Industriels.

Le pôle Laboratoire

Le laboratoire du SILA emploie 4 agents.



L'UDEP SILOÉ ET LA PRODUCTION D'ÉNERGIE VERTE

Depuis le 10 janvier 2017, l'UDEP SILOÉ produit du Biométhane. Cette année, l'usine a injecté dans le réseau GRDF, 157.4 Nm³/h* de Biométhane, soit 14 898 Mwh PCS (Pouvoir Calorifique Supérieur). Cette production d'énergie verte a permis d'éviter le rejet de

542 tonnes de CO₂.

* Nm³/h : Mètre cube normal par heure



4.1

SERVICE USINES DE DÉPOLLUTION (UDEP)



Le service Usines et Unités de Dépollution du SILA est en charge de l'ensemble des ouvrages de traitement des eaux usées. Les agents exploitent et effectuent la maintenance préventive et curative des équipements afin de maintenir un service de qualité pour les usagers.

Site	Capacité (en EH)	Charge moyenne DBO* (en EH)	Semaine la plus chargée (en EH)
UDEP SILOÉ - Cran Gevrier	234 000	175 851	232 329
UDEP des Poiriers - Poisy	32 000	31 433	41 985
UDEP de Champs Froids - Val De Chaise	15 000	7 582	12 150
UDEP de Saint Sylvestre	9 000	3 906	4 183
UDEP des Usse - Sallenoves	4 000	2 970	3 217
UDEP de Saint Felix	3 500	1 891	2 783
UDEP du Pont de Chavroche - Lovagny	1 500	1 285	1 400
UDEP de Cusy	750	574	719
UDEP de Montmin	700	366	633
UDEP d'Alleves	250	218	NC
UDEP des Sables - Alby-sur-Chéran**	100	366	NC
UDEP d'Aiguebelette - Alleves**	75	79	NC

* Demande Biochimique en Oxygène
 ** Prélèvement ponctuel

Charge de pollution traitée par les UDEP en 2024

Dans une perspective de réduction de son empreinte écologique et d'adaptation au changement climatique, le SILA a su faire preuve d'innovation et de volontarisme pour mettre en œuvre de nombreuses initiatives. Ainsi, les projets sont réfléchis pour s'intégrer systématiquement dans une démarche en faveur de la préservation de l'environnement et au service des usagers.

FOCUS SUR... Remplacement des surpresseurs de lavage des biofiltres : un gain d'efficacité énergétique :



Les surpresseurs de lavage de SILOÉ ont été remplacés après 27 ans de service. Ces machines AERZEN de 4 tonnes produisent les 7 000 m³/h d'air surpressé nécessaire au nettoyage des 300 m³ de biolite présent dans chaque biofiltre.

Présentant des problèmes de maintenabilité (pièces détachées non disponibles) et de signes de faiblesse (perte de débit, fissures, ...), elles ont laissé place à de nouveaux équipements plus performants et moins bruyants.

L'accent a été mis sur l'économie d'énergie : les premiers essais révèlent un gain de 10 % pour une efficacité de lavage inchangée. L'installation a nécessité une manutention délicate en raison de leur emplacement dans les sous-sols de l'usine.

Les travaux ont été réalisés pour un budget global de 400 000 € HT. Ce renouvellement marque une avancée technique et énergétique pour SILOÉ.

Optimisation des préparantes polymères: une gestion plus sobre de l'eau

Dans une démarche de réduction de la consommation d'eau potable, le SILA a optimisé son process de préparation des polymères utilisés pour l'épaississement et la déshydratation des boues.

Depuis avril 2024, le polymère liquide est préparé avec de l'eau industrielle en remplacement de l'eau potable. Un filtre automatique AMIAD de 100 µm a été installé pour garantir une qualité d'eau industrielle compatible avec ce process pour un budget de 20 000 € HT.

Cette optimisation permet d'économiser jusqu'à 25 000 m³ d'eau potable par an, soit l'équivalent de plusieurs centaines de foyers. Cependant, un entretien accru des équipements en raison de l'encrassement plus rapide des préparantes est nécessaire. Nos agents sont pleinement mobilisés pour assurer un suivi rigoureux garantissant ainsi le bon fonctionnement du process. Une avancée majeure vers une gestion plus responsable des ressources en eau.



Réactivité exemplaire face à une rupture de l'aération

En mars 2024, une rupture d'un manchon Hydroflex de la canalisation inox d'alimentation en air (DN 300) a provoqué l'arrêt du système d'aération de l'UDEP des Poiriers, étape indispensable du processus d'épuration. Face à cette urgence, les équipes ont immédiatement pris les mesures nécessaires pour limiter l'impact sur le fonctionnement de l'usine.



Le terrassement de la canalisation par l'entreprise d'astreinte effectué, les agents ont entrepris une réparation en urgence après avoir emprunté des raccords de plomberie de l'Agglomération du Grand Annecy. Le soir-même, une partie de l'aération a pu être rétablie et ainsi préserver la biomasse épuratrice de l'UDEP, ainsi que le milieu naturel.

Vu l'état de corrosion et de fragilité des canalisations inox de 1996, un remplacement complet des conduites a été effectué en mai 2024 pour un montant de 30 000 € HT.

Cet événement souligne la réactivité et l'engagement des équipes face aux imprévus, garantissant ainsi la continuité du service des UDEP.



Une politique d'amélioration continue au service des agents

Le SILA déploie une politique d'amélioration continue visant à réduire les interventions pénibles et à limiter les risques pour ses agents. Cette démarche s'applique aussi bien aux nouvelles installations qu'aux usines existantes, avec des adaptations favorisant l'ergonomie du travail.

Un exemple concret : le nettoyage des clarificateurs, désormais facilité par l'utilisation de monobrosses motorisés. Cette innovation a été progressivement étendue aux ouvrages plus anciens, comme à Lovagny, où une nouvelle monobrosse a été installée grâce à l'implication de l'équipe maintenance du secteur rural.

Basée sur le retour d'expérience des agents UDEP, cette dynamique illustre la volonté du SILA d'intégrer des solutions pratiques et durables pour sécuriser et améliorer les conditions de travail sur le terrain.



Une unité de dépollution (UDEP) est conçue pour assurer le traitement des eaux résiduaires et ainsi préserver le milieu naturel. Pour cela, différentes analyses sont réalisées et permettent de contrôler le respect des valeurs limites de rejet dans les cours d'eau, en termes de concentration et/ou de rendement, définies par la Police de l'Eau dans des arrêtés d'exploitation.

Pour répondre à la nécessité de contrôle des rejets tout en conservant la maîtrise technique et une réactivité importante, le SILA dispose d'un laboratoire d'analyses, composé d'une équipe de quatre agents. Ils analysent des échantillons d'eaux résiduaires, des boues et des déchets provenant des ouvrages de traitement du SILA dans le cadre de :

- L'autosurveillance des UDEP : les services de l'Etat imposent les fréquences et paramètres à analyser. Les normes de rejet sont fixées par arrêté préfectoral.
- L'exploitation des UDEP : des analyses supplémentaires sont demandées par les responsables des UDEP pour un suivi plus précis du process.
- Du contrôle des rejets des industriels raccordés au réseau du SILA, afin de vérifier la compatibilité des eaux provenant de leur activité avec les systèmes de traitement.

Missions structurantes

- Respecter les prescriptions réglementaires fixées par l'Agence de l'Eau et l'Etat.
- Être garant de la qualité des analyses/résultats.
- Réceptionner les prélèvements et les échantillonner, puis les analyser et valider les résultats. Dans le cas de non-conformité : émettre une fiche de non-conformité réglementaire et transmettre les résultats aux responsables concernés.
- Préparer les réactifs nécessaires au suivi de la désodorisation de SILOÉ.



2024	Analyses réglementaires à réaliser	Analyses totales réalisées
Eaux résiduaires	4 610	8 080
Déchets UDEP	611	7 920*

*non inclus : observations microscopiques des boues des bassins d'aération UDEP

Comme le démontrent les chiffres, le SILA réalise un nombre plus important d'analyses que celui qui lui est imposé. En effet, afin de garantir un traitement des eaux toujours plus performant, des analyses complémentaires sont effectuées afin d'apporter un suivi régulier et plus précis des eaux. Elles permettent également une meilleure exploitation et l'évolution des process.

FOCUS SUR...

Audit du laboratoire du SILA : une expertise reconnue par l'Agence de l'Eau

En octobre 2024, le laboratoire du SILA a été audité par l'Agence de l'Eau dans le cadre du processus d'autosurveillance réglementaire des Unités de Dépollution des Eaux Usées (UDEP).

Cet audit permet de vérifier la maîtrise de l'ensemble des processus analytiques afin de garantir la fiabilité des résultats d'autosurveillance transmis. Il a également mis en avant la compétence des agents du pôle, renforçant la confiance dans la qualité du suivi et la fiabilité des résultats obtenus.

De nombreux points forts ont été relevés, notamment :

- Un personnel compétent, expérimenté s'appuyant sur un système d'habilitation très efficace
- Des matériels adaptés et bien entretenus, en adéquation avec les objectifs
- Des modes opératoires basés sur les normes et la documentation technique des fournisseurs
- L'utilisation de contrôles métrologiques et de cartes de contrôles
- Le niveau de performance des essais comparatifs Inter-Laboratoire (EIL)
- Un système qualité robuste et pertinent.

Quelques axes d'améliorations ont été identifiés par l'Agence de l'Eau et sont à mettre en œuvre mais elle a conclu de la manière suivante : « Cet audit montre une excellente maîtrise des processus analytiques. Ceux-ci sont intégrés dans un système d'amélioration continue qui permet au laboratoire de maintenir la fiabilité des résultats produits dans le cadre de l'autosurveillance réglementaire. Les remarques émises lors de l'audit précédent ont toutes été traitées ce qui montre la bonne réactivité du laboratoire. » Ce bilan très positif confirme la qualité du travail réalisé par l'équipe du laboratoire.

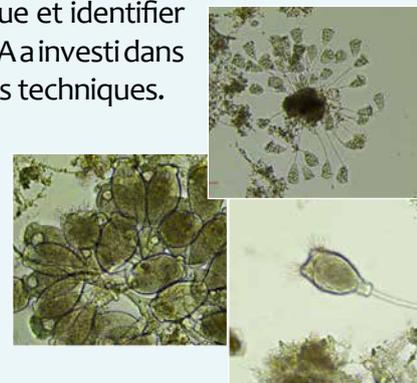


Du nouveau matériel d'observation au laboratoire du SILA

La biomasse biologique, composée principalement de micro-organismes, joue un rôle crucial dans la dégradation des polluants présents dans les eaux usées. Pour mieux contrôler l'activité biologique et identifier rapidement les déséquilibres (bactéries filamenteuses, défloculation, pollution), le SILA a investi dans du matériel d'observation microscopique et les agents se sont formés à ces nouvelles techniques.

Mensuellement, les boues des bassins d'aération des UDEP des Poiriers, de Saint-Felix, de Saint-Sylvestre et des Usses sont scrutées rigoureusement par les agents du laboratoire qui identifient et quantifient les espèces utiles à la dépollution. Un suivi qui permet à l'exploitant d'anticiper les ajustements nécessaires pour garantir l'efficacité des processus de traitement.

À travers ce projet, le SILA démontre l'importance d'une approche scientifique et d'amélioration continue pour répondre aux enjeux environnementaux actuels.



Surveillance de la qualité des eaux usées : SILOÉ, une station sentinelle

Suite à la participation du SILA au réseau Obépine en 2021 et 2022, le SILA a de nouveau été sollicité par la Direction Générale de la Santé (DGS) pour intégrer le réseau SUM'eau. Ce dispositif répond à des objectifs nationaux de surveillance épidémiologique (détection et suivi de l'évolution des concentrations en génome de SARS-CoV-2 notamment).

En 2024, 54 UDEP participent à ce réseau, le projet est financé par la DGS.

Chaque semaine, un échantillon 24 heures (sur les eaux à l'entrée de SILOÉ) est envoyé à un laboratoire spécialisé dans l'analyse ADN pour obtenir un indice de contamination SARS-COV-2. Les résultats nationaux sont publics et disponibles sur le lien suivant :

<https://tdelattre.shinyapps.io/SUMeau/>



(Ré)écoutez les trois podcasts sur la participation du SILA au réseau Obépine



Les missions structurantes :

- Assurer le transport des eaux usées vers les 12 UDEP du territoire, grâce à l'entretien préventif et aux interventions d'urgence de débouchage.
- Diagnostiquer, entretenir et réparer les réseaux.
- Contrôler et mettre en conformité les rejets des industriels, notamment en termes de micropolluants.

Pôle Collecteurs et Ouvrages Annexes

Garants du bon état de fonctionnement des canalisations par lesquelles s'écoulent les eaux usées de leur point de collecte à l'unité de dépollution, les agents entretiennent, diagnostiquent et réparent les différents ouvrages présents sur le réseau d'assainissement du SILA.

Le secteur Entretien réseaux

Les deux principales missions du secteur Entretien réseaux sont : l'exploitation des réseaux, et leur entretien préventif (curage), permettant d'éviter les débordements.

En 2024, les agents ont curé 63 kilomètres de réseaux et ont visité ou curé 7 775 branchements (boîtes et siphons).

Le secteur Réparation Réseaux

Les principales missions du secteur Réparation réseaux sont : les travaux de réparation ponctuels sur les collecteurs ou branchements, les contrôles et mises en conformité des branchements et les mises à niveau de tampons (= bouches d'égout).

En 2024, les agents sont intervenus pour : 19 réparations, 49 mises en conformité de branchements de particuliers suite aux contrôles et injonctions (contre 54 en 2023), 534 remplacements de tampons (ponctuels ou dans le cadre de travaux de réfection par les gestionnaires de voiries).



Pôle STPO - Diagnostic Réseaux

Le pôle veille au bon fonctionnement des stations de pompage (STPO). Il assure des actions de contrôle, d'entretien et de maintenance afin de permettre le transport des eaux usées. Les agents favorisent également l'optimisation des stations, l'économie des ressources et la maîtrise des rejets.

Le secteur STPO :

Les missions des agents du secteur STPO s'articulent autour de l'entretien préventif et l'exploitation des 100 postes de refoulement. En 2024, ce sont 77 postes curés et 16 postes réhabilités (remplacement de pompes, conduites, robinetteries ou armoires).

En 2024, 2 nouvelles STPO (Mermet à Viuz La Chiesaz et Espace Leaders à Alby-sur-Chéran) ont été mises en service. Le secteur STPO effectue également la maintenance des feux d'alerte du SAPALA du lac d'Annecy.

Le secteur Diagnostic Réseaux - Instrumentation :

Les agents du secteur Diagnostic Réseaux - Instrumentation réalisent des inspections télévisuelles (ITV) des canalisations existantes pour trouver d'éventuels défauts. En 2024, 10,8 kilomètres ont été contrôlés en interne et 2,8 kilomètres ont été inspectés par un prestataire extérieur.

Ils mettent également en place des sondes de débit, pH ou température sur les réseaux ou les canalisations de rejets industriels, ainsi que le suivi et l'entretien de l'ensemble des équipements des points de mesure du réseau : 12 points fixes et 8 points mobiles ont été posés en 2024 et 8 points mobiles "Rivières" ont été entretenus mensuellement.

Pôle Industriels

Il agit sur les leviers principaux suivants :

- Les contrôles des rejets industriels non domestiques dans les réseaux : 43 campagnes de contrôles réalisées dans 26 établissements différents en 2024.
- Dans le cadre de l'Opération "Soyons Fier", la réalisation de diagnostics (eaux usées et eaux pluviales) des établissements industriels : 34 entreprises et 2 collectivités en 2024 avec la mise en conformité Eaux Usées de 36 établissements.
- La mise en œuvre des coefficients de pollution auprès des industriels dans le cadre du nouveau règlement Assainissement.
- La régularisation des autorisations de rejet aux réseaux du SILA avec la rédaction de 24 arrêtés (3 renouvellements et 21 établissements nouvellement régularisés).



Exemple de raccordement frauduleux au réseau d'assainissement détecté en 2024 par les équipes Réseaux



Drain de surface détecté à Menthon-Saint-Bernard installé par un particulier qui génère de grandes quantités d'eaux parasites dans les réseaux du SILA, ce qui entraîne des risques de débordement et des coûts de traitement supplémentaires pour la collectivité en temps de pluies.

FOCUS SUR...

Gestion des eaux usées face à des épisodes pluvieux exceptionnels

Les pluies exceptionnelles observées fin 2023 et début 2024 (pluies jamais observées depuis 40 ans de suivi météorologique sur le secteur Annécien) ont entraîné des débordements du réseau d'eaux usées sur la voirie et chez des usagers. Les événements pluvieux ont été intenses de leur quantité journalière, mais les collecteurs, avec pour conséquence des débordements de regards de visites.

Le réseau d'eaux usées du SILA de 1 335 km est de type séparatif à 95%, ce qui signifie qu'il ne devrait donc pas être aussi sensible aux fortes pluies. En effet, le SILA interdit tout raccordement d'eaux pluviales à ce réseau, comme par exemple des grilles ou des chéneaux (canalisations collectant les eaux pluviales au pied des toitures). Un autre réseau peut exister pour collecter spécifiquement

les eaux pluviales, il est alors géré selon les secteurs par les communes ou intercommunalités.

La présence anormalement importante d'eaux claires (non usées) peut provenir des branchements non conformes (raccordement des eaux de toitures, grilles de voiries...), d'ouverture de tampons pour évacuer les eaux de voirie ou de défauts d'étanchéité... Des réseaux fissurés peuvent en effet être responsables de l'entrée d'eaux de la nappe souterraine qui alimente le lac d'Annecy.

Les équipes du SILA ont beaucoup été sollicités pour :

- Intervenir pour contrôler le bon état d'entretien des réseaux. Le cas échéant curage en urgence à l'aide d'un camion hydrocureur (racines, bouchages éventuels...),
- Sécuriser la voirie le long du réseau d'assainissement par pose de barrières de sécurité en lien avec les communes,
- Nettoyer des éventuels résidus sur la voirie.

Un travail important pour réduire ces arrivées d'eaux claires est en cours au SILA :

- Etudes hydrauliques locales avec mise à jour du modèle numérique si besoin,
- Contrôles de conformité EU-EP sur l'ensemble du périmètre du SILA (contrôle des habitations usagers des raccordements de grilles de voirie ou toitures, Inspections Télévisées des réseaux...),
- Installations d'instrumentation de terrain pour identifier les secteurs à enjeu,
- Travaux de réhabilitation des réseaux d'assainissement.

Pour sensibiliser et informer les usagers du réseau, une plaquette spécifique est disponible sur le site du SILA.

21

Points de débordement constatés en 2024



La Direction Études et Travaux est en charge de mettre en application les travaux votés par les élus du SILA, élaborés en faveur de la protection du territoire. Elle participe également aux réflexions plus stratégiques en faveur de l'amélioration environnementale et du développement de la qualité du service délivré aux usagers.



Missions structurantes

La Direction Études et Travaux travaille en étroite collaboration avec les équipes des Directions Générale, Exploitation des Ouvrages d'Assainissement et Environnement-Grand Cycle de l'Eau, ainsi qu'avec l'ensemble des services supports de manière à élaborer, conjointement, les stratégies appropriées pour répondre aux missions.

La recherche des solutions optimales et durables pour l'adaptation aux constantes évolutions démographiques, environnementales et réglementaires, tout en préservant les ressources, constitue le fil directeur des missions.

Organisation des services

Le Service Études et Travaux gère la réalisation opérationnelle du programme des travaux du SILA.

Le Service Gestion Patrimoniale et SIG est en charge de la planification pluriannuelle des travaux, du diagnostic permanent des réseaux d'assainissement et du Système d'Information Géographique (SIG) du SILA.

Le Service Instruction des travaux de branchement - Traitement des réclamations d'assainissement gère l'ensemble des demandes d'urbanisme, la coordination des travaux pour le raccordement aux réseaux d'assainissement ainsi que les réclamations des usagers.

Le Service Contrôles et Qualité des Ouvrages d'Assainissement réalise deux missions principales : la gestion des 7 634 abonnés en assainissement non collectif (validation des filières de traitement des eaux usées, suivi des travaux et vérification de la conformité des installations) et le contrôle en fin de travaux des réseaux par inspection télévisuelle pour la validation et la réception des travaux.

Zoom sur les linéaires créés par la Direction Études et Travaux

379 m

Collecteurs pour raccordement

4 918 m

Collecteurs pour desserte

193 m

Collecteurs pour réhabilitation

1 558 m

Branchements pour raccordement

11 m

Branchements pour desserte

180 m

Branchements pour réhabilitation

280 m

Collecteurs dans le cadre de déviations,
rendus nécessaires au cœur de
parcelles privées et concernées par
des projets d'aménagements

149 m

Branchements dans le cadre de déviations,
rendus nécessaires au cœur de
parcelles privées et concernées par
des projets d'aménagements



SERVICE INSTRUCTION, BRANCHEMENT ET TRAITEMENT DES RÉCLAMATIONS

5.1



Le service Instruction et travaux de branchement - Traitement des réclamations d'assainissement s'organise avec un responsable de service en charge du management des agents et de la coordination de la relation usagers. Un chargé d'équipe encadre les six agents assurant la partie instruction et travaux de branchement. Le service se charge de la réponse aux usagers assainissement pendant la durée du projet, du commencement jusqu'à l'achèvement de la mission.

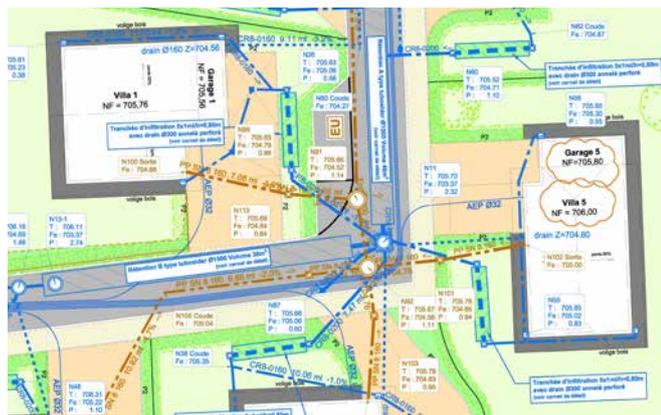
Missions structurantes

La réalisation des études et du suivi des travaux de branchement en assainissement collectif se décline en quatre missions structurantes :

Dans un premier temps, les agents se chargent de la partie **instruction** des différents documents d'urbanisme en matière d'assainissement collectif. Elle intègre les missions de rédaction : des avis suite aux demandes de permis de construire, aux permis d'aménager, aux déclarations préalables ; et des certificats d'urbanisme. À cela s'ajoute le détail des modalités administratives, techniques et financières de raccordement aux réseaux d'eaux usées, et le lien avec le pétitionnaire.



L'étape qui suit est la **réalisation** des études et des devis de branchement aux réseaux d'eaux usées. A cette étape, il convient de concevoir chaque projet et faire des levés topographiques, ainsi que de préparer les pièces techniques (devis, plan, courrier d'accompagnement) en vue de la commande des travaux.



Ensuite, vient le **suivi des travaux** de branchement d'eaux usées, depuis la phase de préparation jusqu'à la réception du chantier. Les agents suivent la bonne exécution du chantier sur site et assurent le lien avec les usagers, ils réalisent les métrés contradictoires avec l'entreprise, et réceptionnent le chantier.

Pour terminer, la partie instruction a pour objet de faire **évoluer des avis par type de document** d'urbanisme, tels que les règlements d'assainissement.

Le traitement des réclamations d'assainissement se divise en trois étapes structurantes :

- 1** Pour commencer, les agents prennent en compte les désaccords des usagers sur leur dossier. Ils les classent par ordre de priorité et sollicitent les usagers si besoin, pour des informations complémentaires.
- 2** Dans un deuxième temps, les agents traitent la réclamation. Ils recensent, à partir de notre logiciel métier (Poséis), les principaux éléments de l'historique du dossier pour articuler la réponse. Si nécessaire, ils sollicitent les autres services du SILA. Puis, ils rédigent les réponses en précisant les modalités administratives, réglementaires et financières.
- 3** Enfin, les agents entament une réflexion et une analyse de fond. Elles visent à proposer des pistes d'amélioration dans le fonctionnement interservices afin de réduire le nombre de sollicitations similaires et éviter les éventuels contentieux.

Une réponse pédagogique et équitable en application des règles du règlement Assainissement en vigueur, constitue le fil directeur de l'ensemble des réponses apportées aux usagers. Les usagers sont invités à tenir informé le SILA de toutes les modifications durant la vie de leur projet pour éviter des sollicitations inadaptées qu'il convient ensuite de solutionner.

QUELQUES CHIFFRES EN 2024

190

Devis de travaux réalisés

209

Chantiers achevés et facturés

Nombre d'autorisations d'urbanisme instruites :

17

Permis de démolir

638

Permis de construire

34

Permis d'aménager

851

Déclarations préalables

195

Certificats d'urbanisme

153

Avis modificatifs à l'avis initial sur quelques dossiers déjà instruits mais nécessitant une mise à jour suite à des aléas administratifs et/ou techniques

Top 5 des communes les plus actives en nombre d'autorisations d'urbanisme :

Anncy
(commune nouvelle)

Sillingy

Poisy

Saint Jorioz

Epagny Metz-Tessy



Le service Études et Travaux est en charge de la réflexion et de la réalisation des travaux afin de faire évoluer les différents ouvrages existants. Il a aussi pour fonction de créer de nouvelles infrastructures, essentielles à l'aménagement et la valorisation des espaces, en intégrant un objectif de protection environnemental.

Il est divisé en deux pôles : un bureau d'études pour la préparation et le suivi des chantiers menés selon les différentes compétences du SILA (un chargé de pôle et sept techniciens), et un pôle spécifique pour le suivi de travaux des UDEP (un technicien).

Missions structurantes

- La conception et réalisation de projets d'assainissement.
- Le levé topographique via des appareils de mesures GPS centimétriques.
- La réalisation des enquêtes de branchement auprès des usagers.
- Le montage des pièces administratives et techniques des différentes phases du projet.
- Le montage des dossiers de demandes de subvention.
- Le suivi administratif, technique et financier, en tant que maître d'œuvre, de l'exécution des travaux.
- Le suivi hebdomadaire des travaux jusqu'à leur réception.

QUELQUES CHIFFRES EN 2024



80 projets actifs



5 137 mètres linéaires de collecteurs réalisés



Plus de 6 kilomètres de réseaux ont été posés pour le raccordement de 212 habitations, dont quasiment l'ensemble des propriétaires a été en contact avec un agent du SILA.

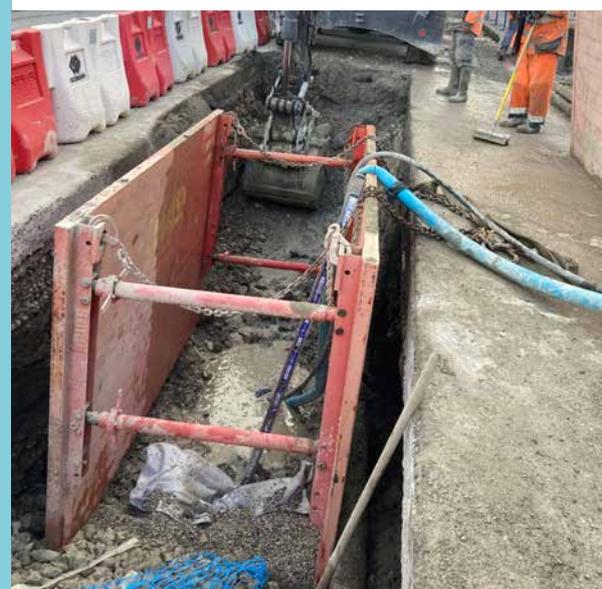
FOCUS SUR...

Des travaux de réhabilitation et de déviation sur l'Avenue des Marquisats, à Annecy

Dans le cadre du réaménagement de la voirie par le Conseil départemental de la Haute-Savoie sur l'Avenue des Marquisats à Annecy, les différents concessionnaires des réseaux travaillent depuis deux ans en étroite collaboration avec les collectivités locales, pour la coordination des travaux de réhabilitation et le dévoiement des réseaux existants. Deux phases de travaux concernant le SILA se sont intégrés, en parallèle des travaux sur les réseaux d'eau potable.

Le SILA a ainsi démarré, en octobre 2024, des travaux de réhabilitation et de déviation du réseau d'eaux usées sur l'Avenue des Marquisats à Annecy. Ces travaux ont été en partie réalisés de nuit afin de réaliser les traversées de voirie. De plus, la présence d'eau sur le chantier a nécessité un pompage adapté.

Ce travail collaboratif entre collectivités locales permet de coordonner des travaux en faveur de la préservation du cadre de vie du territoire.



Des travaux de desserte en eaux usées... à Gruffy

Le SILA a mené des travaux de desserte en eaux usées au lieu-dit « Buissons » sur la commune de Gruffy, comprenant la réalisation d'un collecteur gravitaire en fonte, de diamètre 200 millimètres sur environ 1 920 mètres linéaires, et incluant 56 branchements particuliers en polypropylène de diamètre 160 millimètres.

La singularité de ce chantier réside dans l'exécution des opérations suivantes :

🚧 Environ 530 mètres linéaires sous voirie départementale ont été réalisés dans un délai très court de seulement 3 mois et demi, avec 1 semaine de travaux de nuit pour la réalisation des traversées.

🚧 120 mètres linéaires dans l'emprise d'un projet d'aménagement d'un carrefour, plus de 150 mètres linéaires sous la route départementale ont été posés à plus de 3 mètres de profondeur et pouvant aller jusqu'à 4 mètres 50.

🚧 3 parcelles ont été soumises à enquête publique.

🚧 Le chantier a également exigé plusieurs passages spécifiques dans des chemins non enrobés ou dans des champs.

Démarrés en février 2023, les travaux se sont achevés en octobre 2024. Le coût de l'opération s'élève à 1,1 millions d'euros HT.



... Et au lieu-dit « Chez Mermet » à Viuz-la-Chiésaz

Des travaux de desserte en eaux usées ont été engagés au lieu-dit « Chez Mermet », sur la commune de Viuz-la-Chiésaz. L'opération a consisté en la pose d'un collecteur principal gravitaire, sur un linéaire de 980 mètres, en fonte de 200 millimètres de diamètre, comprenant 32 regards de diamètre 1000 millimètres.

Ce nouveau collecteur permet désormais de desservir 48 constructions. En complément, une canalisation de refoulement en polyéthylène haute densité (PEHD) de 90 millimètres de diamètre sur 440 mètres linéaires ainsi qu'une station de refoulement ont été installées.

Le montant de cette opération s'est élevé à plus de 1 million d'euros HT.



Les travaux de modernisation des UDEP se poursuivent à Cusy et Saint-Félix

Après plusieurs années d'études et de concertation, notamment avec les services de l'Etat, les UDEP de Cusy (1850 équivalent-habitant) et Saint-Félix (4300 équivalent-habitant), ont connu d'importants travaux, intégrant des solutions adaptées, innovantes et efficaces, pour un montant de 5,3 millions d'euros HT. Cet investissement très important traduit l'engagement du SILA auprès des communes rurales et la nécessaire solidarité entre les territoires pour répondre aux défis environnementaux. Dans la logique d'apporter un service de qualité et présentant les meilleures conditions d'exploitation possibles, les installations font l'objet d'un suivi poussé par les services du SILA, en lien avec les maîtres d'oeuvres externes et les entreprises en charge des travaux. Les réceptions sont prévues courant 2025.



Le service Gestion patrimoniale-SIG emploie quatre personnes. La responsable de service est chargée d'orchestrer de manière transversale les différentes missions, de mettre en œuvre les actions du Schéma Général d'Assainissement (SGA) et d'appliquer la stratégie de gestion patrimoniale des réseaux, élaborée et votée par les élus du SILA en 2021, notamment pour orienter les choix de priorisation des dessertes. Elle a pour l'accompagner, un pôle SIG, composé d'une chargée de pôle et de deux agents cartographes. Ces derniers sont en charge de l'intégration de données au SIG, qu'ils complètent par des levés de terrain.

Les missions structurantes :

- Intégrer les outils développés dans le cadre du SGA sur la gestion patrimoniale et prioriser les actions relatives à celui-ci.
- Améliorer la connaissance du patrimoine.
- Répondre aux attentes des usagers sur le SIG et le faire évoluer en fonction, avec la mise en place de nouvelles couches et/ou fonctionnalités.
- Assurer l'intégration au SIG des données communiquées par les différents Services (ITV, plans de récolement, observations terrain)

Une gestion patrimoniale inscrite dans une démarche volontariste et responsable

Le SILA, acteur historique sur le territoire dans le traitement et la préservation de la ressource en eau, est engagé depuis sa création dans une exigence de construction d'infrastructures durables et de qualité. C'est dans ce cadre qu'un Schéma Général d'Assainissement a été élaboré. L'ambition du SILA à travers ce schéma décennal est de mettre en œuvre un diagnostic permanent et structurer la démarche de gestion patrimoniale des **1 335 km** de collecteurs en service.

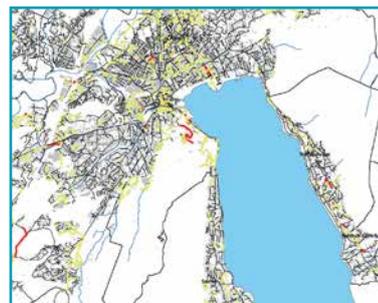
Sur ce dernier point, c'est une ambition nouvelle que sont fixés les élus du SILA avec l'objectif d'atteindre, à l'issue de

la programmation du Schéma, un doublement du taux de renouvellement de collecteurs (passage de 0.16 % à 0.34%) avec un budget alloué de 24 millions d'euros sur 10 ans.

Les opérations curatives sur le réseau de collecte vont également permettre de réduire les dysfonctionnements, comme les débordements, et de réduire les apports d'eaux parasites. Le programme de réhabilitation des réseaux à l'étude pour 2024 porte ainsi sur 7 opérations.

L'année 2024 du service Gestion patrimoniale - SIG

Durant l'année 2024, les agents du service Gestion patrimoniale-SIG ont intégré près de **250 plans de branchement et de desserte**, équivalant à **6 741 mètres linéaires de collecteurs** et **2 121 mètres linéaires de branchements**. Des observations et modifications remontées par les services Exploitation et Contrôles ont également été intégrées. Ils ont effectué le déploiement de près de **12 kilomètres d'Inspections Télévisuelles du Réseau (ITV)** et intégré dans la base de données du SIG **97 nouvelles inspections**. Enfin, le service Gestion patrimoniale-SIG a effectué le contrôle de gestion des réponses et des déclarations (Déclaration de travaux à proximité de réseaux (DT-DICT), Avis de Travaux Urgents) en lien avec des prestations déléguées à la Régie de Gestion des Données Savoie Mont Blanc. En 2024, **6 587 réponses aux DT-DICT** pour les réseaux d'eaux usées sur le volet exploitant et **263 DT-DICT** et **7 avis de Travaux Urgents** ont été déclarés.



FOCUS SUR...

Une collaboration interservices pour l'amélioration de la connaissance patrimoniale

L'amélioration de la connaissance du patrimoine, notamment en identifiant les matériaux constituant les réseaux, permet d'anticiper ses vulnérabilités futures.

Plusieurs stratégies sont employées pour enrichir cette connaissance des réseaux, notamment pour identifier le matériau ainsi que la date de pose (passage caméra, exploitation des données archivées, détermination des dates de construction des habitations etc.).

En 2024, une approche combinant l'analyse des plans et l'échantillonnage sur le terrain a été initiée afin d'avancer sur la connaissance des matériaux constitutifs des réseaux de collecte.



Exemple de plan identifiant la reconnaissance ou non des matériaux constituant le réseau de la commune de Poisy
 — Tronçons dont le matériau est inconnu



Exemple de plan des réseaux d'eaux usées qui présente le résultat des investigations à intégrer au SIG



Un agent du service Entretien et Surveillance Réseaux en train de réaliser la reconnaissance de matériau au moyen d'une caméra poussée.

A partir de certains regards déterminés par le service Gestion Patrimoniale et SIG, les agents du service Entretien et Surveillance Réseaux ont effectué des reconnaissances ponctuelles des réseaux à l'aide d'une caméra à pousser. Ces investigations ont permis d'extrapoler la nature des matériaux supposés sur des linéaires de tronçons des réseaux. En 2024, cette approche a permis de déterminer le matériau de près de 30 km de collecteurs.

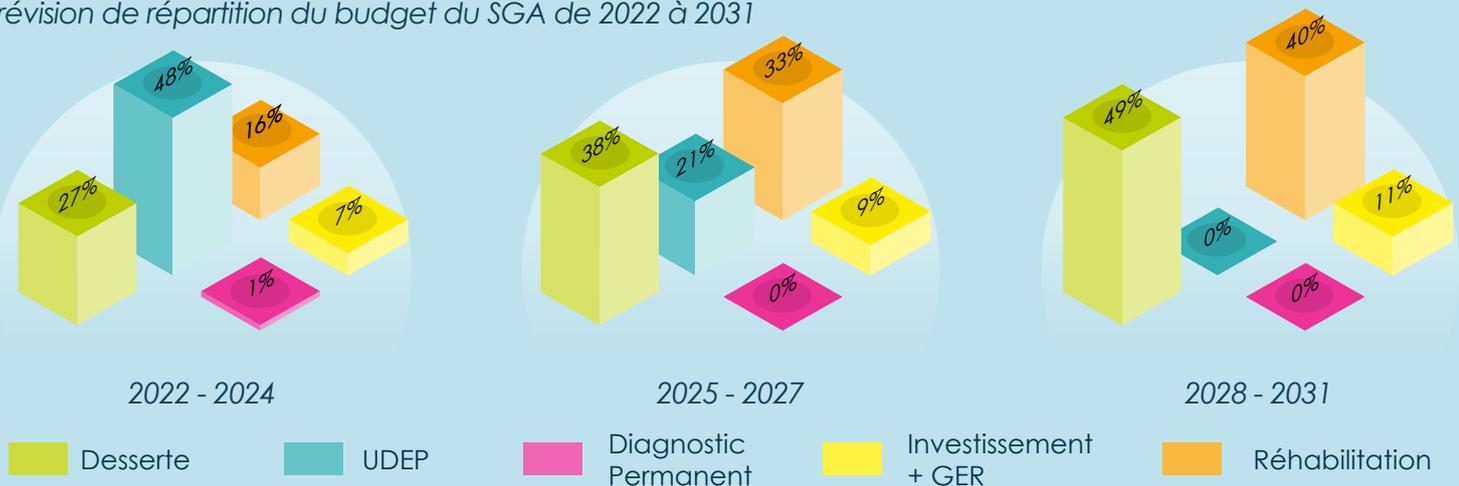
Par exemple, sur la commune de la Balme de Sillingy, 11 km de réseau jusqu'alors en matériau inconnu ont pu être déterminés à l'aide de cette méthodologie.

La répartition actualisée des coûts des actions du SGA

Les actions du Schéma Général d'Assainissement des eaux usées 2022-2031 ont été initiées. Les programmes de réhabilitation et d'extension des différentes usines et unités de dépollution du SILA s'accroissent. Avec la hausse démographique, le réchauffement climatique et la baisse prévisible des débits d'étiage, des normes de rejet beaucoup plus strictes seront imposées pour garantir le maintien du bon état écologique.

En concertation avec les élus communaux, des travaux de sauvegarde et d'entretien des réseaux d'assainissement, ainsi que la construction de nouveaux collecteurs sont également programmés. Enfin, l'ambition est de profiter des données recueillies pour mettre en œuvre un diagnostic permanent et structurer la démarche de gestion patrimoniale des collecteurs en service.

Prévision de répartition du budget du SGA de 2022 à 2031



Le Service Contrôles et Qualité des Ouvrages d'Assainissement regroupe trois pôles distincts : le SPANC, le Contrôles de conformité et le SICRA. Ils réalisent des missions complémentaires et œuvrent pour un objectif commun : la préservation de la salubrité publique par le traitement des eaux usées.

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)

Le SPANC du SILA, créé en 2005, gère environ 7 700 installations d'assainissement non collectif. Les missions des agents sont :

- Le contrôle des installations **existantes** afin de s'assurer de leur présence, vérifier leur bon fonctionnement et leur entretien, évaluer les dangers pour la santé des personnes (risques de contact avec des eaux usées non traitées) ou les risques avérés de pollution de l'environnement.
- Le contrôle des projets qui regroupe les contrôles conception et exécution :
 - Le contrôle **conception** consiste en la vérification de la mise en place de filières réglementaires et de la compatibilité des rejets avec le milieu récepteur.
 - Le contrôle de **l'exécution** des nouvelles filières en phase de chantier.



QUELQUES CHIFFRES EN 2024

724

Contrôles des installations existantes

556

Contrôles de conception

176

Contrôles de l'exécution dont 170 réhabilitations de filières non conformes



Au-delà des contrôles, le SPANC du SILA assure un rôle de conseil et d'accompagnement des usagers dans leurs projets d'assainissement non collectif (nouvelles constructions ou réhabilitation d'installations existantes).

Le pôle Contrôles de conformité

Le pôle Contrôles de conformité du SILA vérifie la conformité des raccordements au réseau public d'eaux usées dans le cadre de nouvelles installations, de diagnostics sur les réseaux existants, de pollution signalée, de ventes, de mises en conformité...



QUELQUES CHIFFRES EN 2024

1 460 contrôles réalisés

70 %

Conformes

30 %

Non conformes

Les non-conformités portent principalement sur : des eaux usées non raccordées au réseau, une absence de regard de branchement réglementaire (ouvrage de séparation entre les parties publiques et privées), un regard de branchement endommagé par un mauvais raccordement ou inaccessible, un raccordement d'eaux parasites (cheneau, grille extérieure...) dans le branchement d'eaux usées.

Depuis 2019, le SPANC et le pôle Contrôles Conformité du SILA réalisent également, pour le compte de l'agglomération de Grand Anancy, le contrôle des ouvrages d'eaux pluviales urbaines. Ils s'assurent que les ouvrages en place soient conformes à ceux validés par Grand Anancy, dans le cadre de dossiers d'urbanisme. En 2024, une centaine de contrôles sur les ouvrages d'eaux pluviales urbaines ont été effectués.

Le Service d'Inspection et de Contrôles des Réseaux d'Assainissement (SICRA)

Le SICRA est un pôle qui effectue les contrôles préalables à la réception des ouvrages d'eaux usées, réalisés dans le cadre des chantiers de desserte ou de réhabilitation du SILA. Ces contrôles consistent en la réalisation d'inspections vidéo et de tests d'étanchéité pour s'assurer de l'absence d'anomalies de type contrepenes, fissures, mauvaise étanchéité des ouvrages... Ces contrôles sont imposés par la réglementation car ils garantissent la pérennité des ouvrages et, par voie de conséquence la protection de l'environnement et la rentabilité des investissements publics.

Depuis 2002, le SICRA est accrédité par le COFRAC (Comité Français d'Accréditation). Par cette accréditation, le COFRAC reconnaît et atteste les compétences et l'impartialité du SICRA.



QUELQUES CHIFFRES EN 2024

43 chantiers contrôlés

11 840

Mètres de canalisation

273

Tronçons et/ou branchements

251

Regards inspectés



AMÉRIQUE ET PROTECTION DU LAC



GRANDS DE LA



**MANAGEMENT
PROTECTION
ACT**



**AND CYCLE
BEAU**



Missions structurantes

La Direction Environnement - Grand Cycle de l'Eau se structure en deux axes, avec une transversalité importante : la protection et l'aménagement du lac d'Annecy, à travers plusieurs actions telles que le suivi scientifique, la protection des espaces naturels, la restauration des roselières et l'aménagement d'infrastructures ; et la gestion des milieux aquatiques, qui traite de l'état des berges et de ses boisements, des matériaux transportés par le cours d'eau, des systèmes d'endiguement, des zones humides ou encore de la gestion de la ressource en eau, en qualité comme en quantité.

Organisation de la direction

L'organisation de la Direction Environnement - Grand Cycle de l'Eau a été structurée en fonction de ses missions : le service Rivières et Grand Cycle de l'Eau, composé d'une responsable de service, de 3 chargés de mission et d'un technicien de rivières ; et le service Milieux naturels et Sensibilisation, composé d'un responsable de service et d'un agent. De nombreux échanges au quotidien positionnent ces services en interaction.



FOCUS SUR...

Le SILA reconnu comme EPAGE

Dans la continuité de la première phase d'évolution des statuts du SILA, qui ont permis d'intégrer la compétence du « Grand Cycle de l'Eau » depuis le 1^{er} janvier 2022 (dont les aspects opérationnels et les travaux de la GEMAPI), le Comité syndical du SILA a délibéré favorablement le 12 décembre 2022 sur le projet de demande de reconnaissance du SILA comme Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (EPAGE).

Après avoir reçu les avis favorables du Comité d'agrément Rhône-Méditerranée et de la Préfète coordinatrice du bassin Rhône-Méditerranée, le SILA est désormais reconnu officiellement comme EPAGE à compter du 1^{er} janvier 2024, suite à une nouvelle modification de ses statuts intégrant cette transformation. Cette reconnaissance EPAGE du SILA permet notamment de faciliter l'accès aux subventions et à la contractualisation avec les financeurs.

FOCUS SUR...

Plan Lac 2030 : finalisation des démarches prospectives pour un avenir durable

Il constitue la feuille de route définie dans le cadre de la gouvernance du lac par les élus, l'État, les administrations et les usagers du lac. Le Plan Lac 2030 s'articule autour de deux objectifs phares : préserver la ressource en eau et les écosystèmes, et adapter les activités au dérèglement climatique.

L'année 2024 a vu la concrétisation de deux démarches prospectives majeures conduites à l'échelle du mandat, dans une logique d'adaptation aux conséquences du réchauffement climatique.

La première, en partenariat avec l'INRAe (Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement), a consisté à étudier quelle pourrait être la qualité de l'eau du lac d'Annecy aux horizons 2030-2050-2100, et avec quels impacts pour les différents services fournis par le lac (dont eau potable, pêche, etc.).

La seconde démarche, en lien avec ASTERS et le Parc Naturel Régional du massif des Bauges, s'est concentrée sur la gestion des espaces naturels de la cluse du lac, pour intégrer dès maintenant dans la gestion des sites les changements attendus, que ce soit en termes d'évolution des espèces (faune et flore) ou de fréquentation par le public.



Bassin Fier & Lac d'Annecy : vers un nouvel outil pour la gestion de l'eau et des milieux aquatiques

Le nouveau **contrat « Eau & Climat »** est un outil opérationnel de financement d'actions. Les contours de ce contrat ont été dévoilés et ont vocation à :

- ✓ Atteindre les objectifs de bon état des milieux.
- ✓ Adapter les territoires au changement climatique.
- ✓ Reconquérir la biodiversité.
- ✓ Assurer une solidarité de bassin entre les territoires.

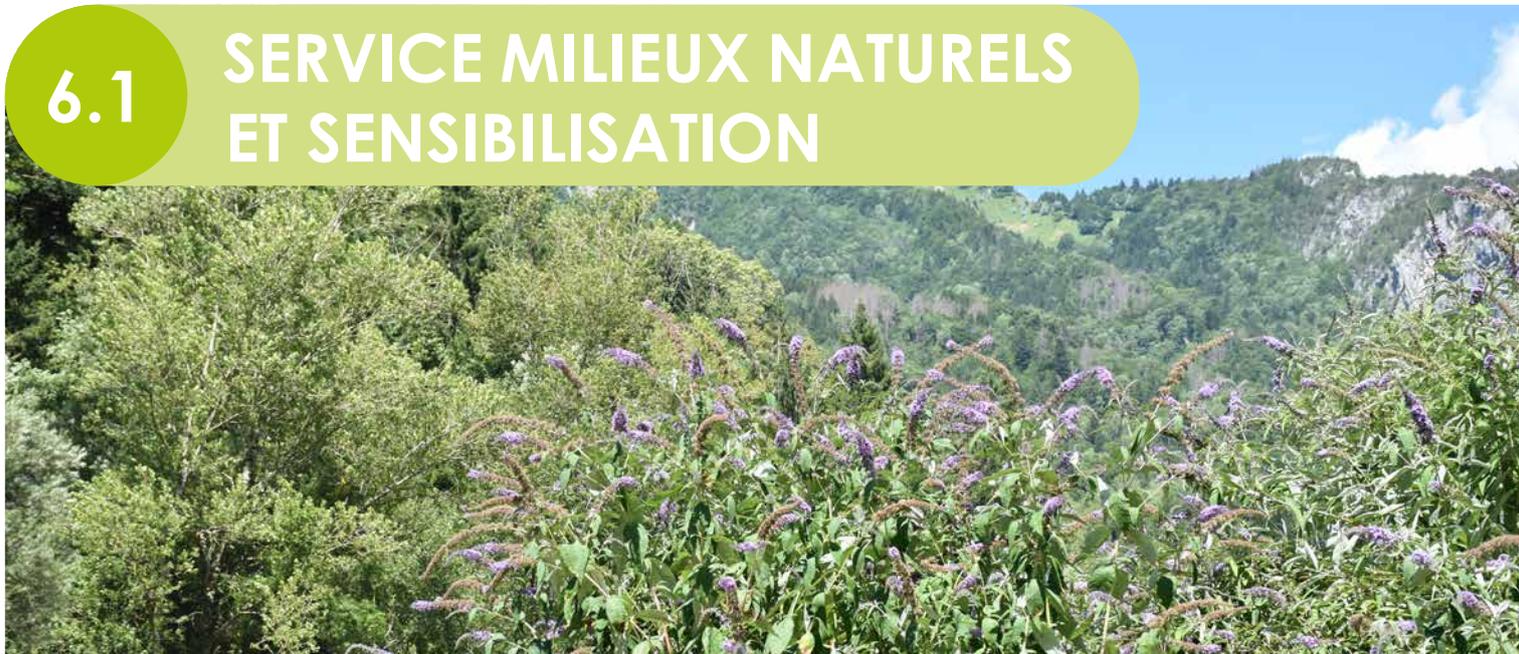


Ce **futur Contrat « Eau & Climat »**, lancé sur 3 ans (2027-2029), devra contribuer au Programme de mesures du Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux 2022-2027 et au Plan de Bassin d'Adaptation au Changement Climatique Rhône Méditerranée 2024-2030.

L'animation de ce Contrat sera réalisée par le SILA et une première réunion a eu lieu en novembre 2024. L'Agence de l'eau a pu évoquer les grandes lignes du futur Contrat aux Président des 7 EPCI et au Conseil départemental de la Haute-Savoie.

Pour rappel, le SILA a porté, de 2017 à 2023, le premier Contrat de bassin Fier & Lac d'Annecy : un programme de plus de 250 actions pour l'eau et les milieux aquatiques, avec un budget de 49 millions d'euros (HT) et l'appui financier de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse et du Conseil départemental de la Haute-Savoie.





Le service Milieux Naturels et Sensibilisation est en charge de missions sur le lac d'Annecy et ses aménagements, de la sensibilisation des usagers à sa protection, ainsi que de la préservation des milieux naturels. Des actions sont menées pour lutter contre les plantes et espèces envahissantes (moule quagga, renouées...). Dans le service, des ambassadeurs arpentent chaque été la Voie Verte et veillent à l'application des règles de sécurité ainsi qu'au respect des lieux. En 2024, 5 806 usagers ont été sensibilisés par 3 ambassadeurs, et 27 000 dépliants ont été distribués dans les structures commerciales, associatives et touristiques du bord du lac. De plus, le service est en charge du suivi et de la mise en œuvre du plan de gestion du Marais de l'Enfer, à Saint-Jorioz, aux côtés des autres partenaires impliqués sur ce site.

FOCUS SUR...

La lutte contre les Plantes Exotiques Envahissantes (PEE)

En 2024, les stades invasifs ont été réévalués sur les tronçons de rivières où des travaux programmés entre 2020 et 2024, n'ont pas pu avoir lieu. Le stade invasif est un indicateur utilisé pour estimer le niveau d'invasion d'une PEE sur un tronçon de cours d'eau, afin d'évaluer la pertinence de traiter ou non le foyer. Cette investigation a permis d'éclairer les choix de poursuivre ou non des interventions initialement prévues et non encore réalisées.

Des travaux légers ont également été réalisés, tels que le déterrage de 795 jeunes plantules de PEE sur environ 60 kilomètres de cours d'eau, et le traitement d'une vingtaine de foyers de berce du Caucase sur les marais de Giez Doussard Faverges-Seythenex et Grand Pré.

De plus, le seul foyer de jussie connu sur le bassin Fier & Lac d'Annecy a été traité. Cette plante originaire d'Amérique latine, se développe sur les plans d'eau et milieux humides. Cette intervention d'éradication a été effectuée pour que la plante ne se propage pas sur le reste du territoire.

Enfin, une formation sur la gestion des PEE a été réalisée à destination des services techniques de collectivités territoriales. Dans ce cadre, 27 agents et 14 collectivités ont été sensibilisés.





Gestion des zones humides : le SILA poursuit ses actions !

En 2024, une quinzaine de sites stratégiques a été identifiée pour mettre en œuvre la politique de gestion des zones humides du SILA. Certains bénéficient déjà d'actions de gestion, tandis que d'autres feront l'objet de plans de gestion dédiés dans les années à venir. L'objectif est de restaurer les fonctionnalités des milieux, en faveur du Grand Cycle de l'Eau, et de la biodiversité.

Plusieurs projets ont été lancés en 2024 :

- 🌱 L'élaboration d'une notice de gestion sur la zone humide du marais à Cuvat ;
- 🌱 Le lancement d'une étude de faisabilité pour la réhabilitation de l'étang de la Glacière sur Fillière, incluant l'amélioration de l'exutoire pour la gestion du niveau d'eau et le curage pour maintenir les milieux aquatiques ;
- 🌱 La mise en œuvre d'un chantier de fauche sur la zone humide de la Tine à Chavanod, avec des étudiants en BTS Gestion du Patrimoine Naturel du Centre de Formation des Métiers de la Montagne à Thônes ;
- 🌱 La réalisation d'une étude de réhydratation du marais des Vorges pour restaurer la zone humide, en conciliation avec le captage d'eau potable présent sur le site.

Ces engagements témoignent de l'engagement du SILA pour préserver et restaurer ces écosystèmes essentiels sur notre territoire.

Préservation des marais : vers une gestion concertée et durable

Le SILA poursuit également son engagement pour la préservation des zones humides à travers des actions, notamment sur deux des marais du bassin versant Fier & Lac d'Annecy :

D'une part, un plan de gestion global sur le marais de Giez Doussard Faverges-Seythenex a été élaboré, intégrant les acteurs tels que le golf des Alpes et les agriculteurs du site.

D'autre part, dans le cadre de la mise en œuvre du plan de gestion 2024-2029, une étude de réhydratation du marais de l'Enfer a été initiée.

Ces actions s'inscrivent dans une volonté de concilier conservation des milieux naturels et activités humaines, tout en préservant ces écosystèmes essentiels à notre environnement.



La sensibilisation scolaire et périscolaire

Différents outils sont à disposition des établissements scolaires et périscolaires afin de sensibiliser, dès le plus jeune âge, à la préservation des milieux aquatiques et l'importance de la ressource en eau sur le bassin versant Fier & Lac d'Annecy.



Ainsi, dans le cadre périscolaire, **5 communes** ont participé aux ateliers, soit plus de **230 enfants sensibilisés**, qui ont bénéficié chacun de 7 heures d'animation en moyenne.

Trois kits d'animations de **9 séances** chacun sont disponibles pour les enseignants des écoles primaires publiques du bassin versant Fier & Lac d'Annecy. C'est un **réel succès**, puisque les réservations étaient complètes pour l'année scolaire 2023/2024. Au total, **17 classes, 10 écoles** et **420 enfants** ont participé pour cette année scolaire.





Le "Grand Cycle de l'Eau" correspond à l'entretien et à la restauration des cours d'eau, des zones humides et du lac d'Annecy, à la conservation de la ressource en eau, et à la prévention contre les inondations. Il est complémentaire du "Petit" Cycle de l'Eau (gestion des eaux usées, des eaux pluviales, de l'alimentation en eau potable).

Missions structurantes

Le service Rivières et Grand Cycle de l'Eau intervient dans :

- La gestion des milieux aquatiques du bassin versant Fier & Lac d'Annecy, en particulier :
 - L'état des berges et de ses boisements,
 - Le transport de matériaux dans les rivières (blocs, cailloux, graviers...),
 - Les systèmes d'endiguement,
 - Les zones humides, en lien avec le service Milieux naturels et Sensibilisation...
- La gestion de la ressource en eau (quantité et qualité) pour le bon fonctionnement des cours d'eau,
- La coordination des actions entre amont et aval, rive gauche et rive droite,
- La stratégie locale de gestion des risques d'inondation.



Réalisation de travaux d'urgence sur les cours d'eau du bassin versant

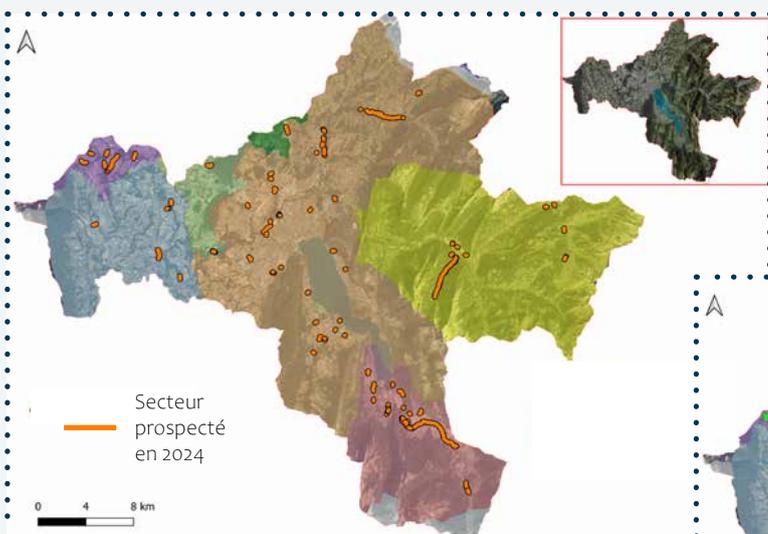
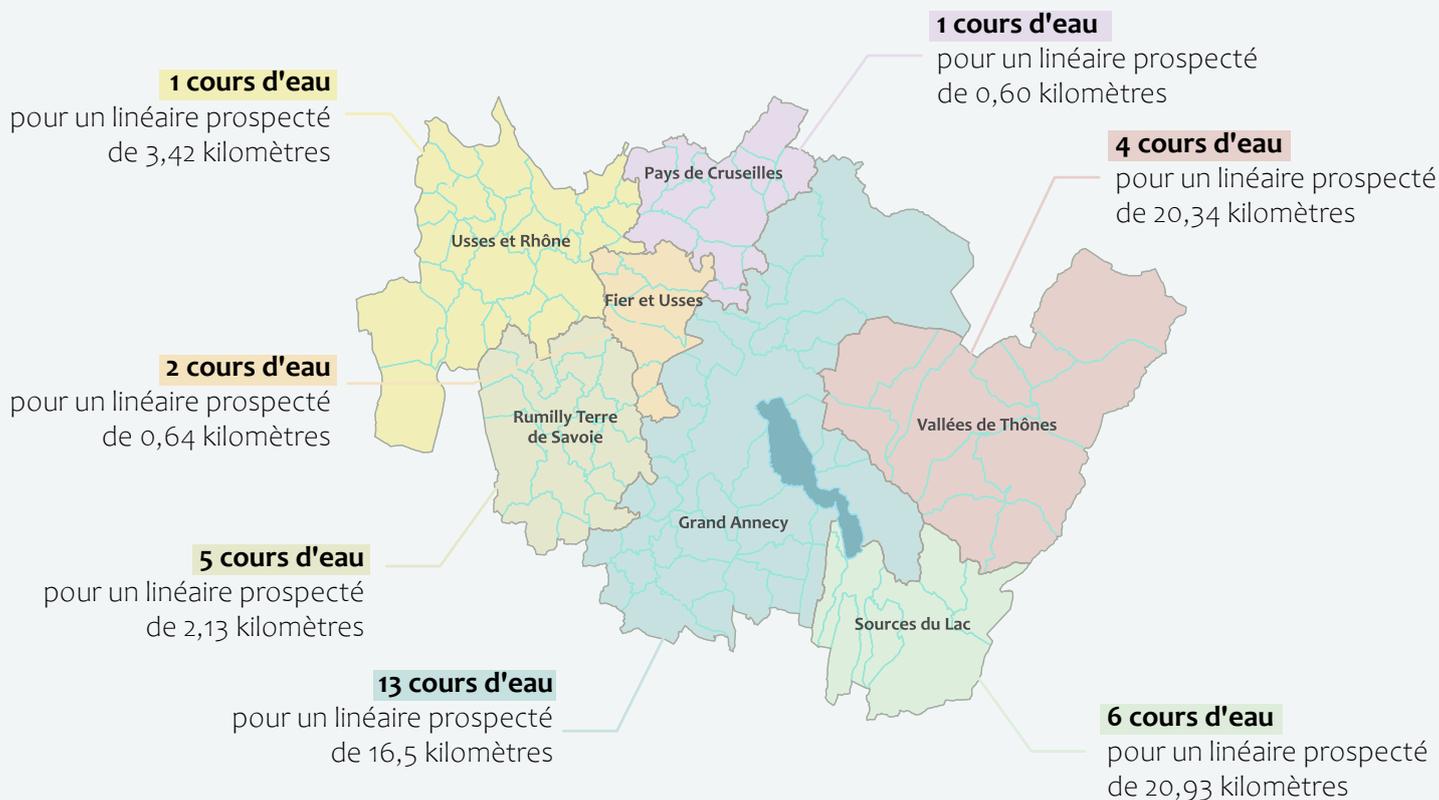
Des travaux d'urgence ont été réalisés par le SILA sur le cours d'eau de l'Eau Morte, sur la commune de Giez, au niveau du pont de la Brévière. Cette opération comprenait une extraction d'environ 5 100 m³ de matériaux excédentaires dans le lit de l'Eau Morte, afin de rétablir le lit de 2016 sur environ 400 mètres linéaires (200 mètres en amont du pont et 200 mètres en aval du pont). Lors de la surveillance des repères réalisée par le service Rivières et Grand Cycle de l'Eau, il a été constaté que l'engravement était au-delà des cotes de déclenchement ciblées pour réaliser une intervention.

FOCUS SUR...

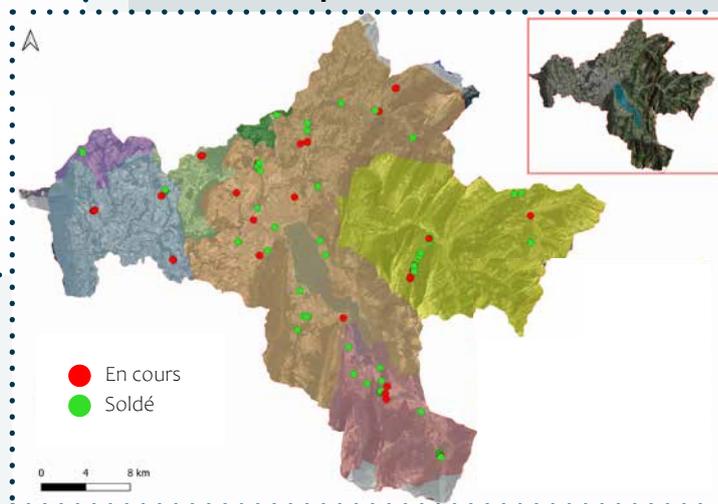
Le SILA accompagne les propriétaires des cours d'eau sur le territoire

Le SILA intervient en assurant un appui technique auprès des propriétaires riverains pour la réalisation des travaux sur des cours d'eau qui leur incombent. Pour ce faire, les équipes du SILA réalisent des visites de terrain, apportent des conseils pratiques, rappellent la réglementation, etc.

Sur l'année 2024, **32 cours d'eau** ont été prospectés sur le **bassin versant Fier & Lac d'Annecy**, pour un linéaire d'environ **65 kilomètres** (contre 30 km en 2023).



État des sollicitations traitées sur l'année 2024



Prospections du service Rivières et Grand Cycle de l'Eau du SILA dans le cadre de l'animation technique aux propriétaires durant l'année 2024

Démarrage du bilan du Contrat de Bassin 2017-2023

En 2024, le SILA a débuté le **bilan du Contrat de Bassin 2017-2023**. Ce bilan se déroule en plusieurs étapes :

- 🕒 Etape 1 : Comparaison par un état des lieux initial et final
- 🕒 Etape 2 : Bilan technico-financier
- 🕒 Etape 3 : Étude du fonctionnement de la procédure, incluant une phase d'entretiens bilatéraux avec les maîtres d'ouvrage du Contrat et un questionnaire envoyé aux communes du bassin versant Fier & Lac d'Annecy
- 🕒 Etape 4 : Évaluation du Contrat
- 🕒 Etape 5 : Conclusions, recommandations et perspectives



Les premiers résultats, notamment l'état des lieux initial et final et le bilan technique et financier, ont été présentés aux membres du Comité de bassin en décembre 2024.

Anticiper et restaurer : quelques actions de la programmation « Grand Cycle de l'Eau » du SILA



POURSUITE DE L'OPÉRATION « QUANTI-FIER »

Les objectifs de ce projet sont de réaliser des études dites « volumes prélevables » (EVP) sur trois sous-bassins versants prioritaires : la Fillière, le Fier Amont et l'Eau Morte, de croiser les ressources disponibles avec les besoins des milieux et les usages anthropiques liés notamment à l'industrie, l'agriculture ou l'eau potable, en intégrant les incidences du changement climatique et de définir un plan d'action afin de mieux gérer les usages et la ressource en eau.

La méthodologie générale, déclinée localement en six phases, est la suivante :

Étape 1 : la collecte des données (novembre à décembre 2023), désormais terminée. Elle a inclus des recherches bibliographiques, des rencontres et entretiens individuels, ainsi que l'organisation d'ateliers thématiques (agriculture, activités économiques et touristiques, environnement, eau et assainissement) en janvier 2024, qui ont réuni 62 participants.

Étape 2 : la caractérisation des usages, en cours de finalisation. Des ateliers thématiques ont eu lieu en octobre 2024 (55 participants), et ils seront suivis d'un Comité Technique, puis d'un Comité de Pilotage (COPIL), courant 2025.

Étape 3 : la modélisation des ressources en eau du territoire, actuellement en cours.

Étape 4 : l'évaluation des besoins des rivières, également en cours, avec une campagne de terrain qui a été programmée à l'été 2024.

Étape 5 : la détermination des volumes prélevables, prévue pour l'automne 2025, à l'issue des étapes précédentes.

GESTION DES EMBOUCHURES DU LAC D'ANNECY

Le lac d'Annecy est alimenté par ses différents affluents. Or, les embouchures* du lac font l'objet de nombreux enjeux touristiques, environnementaux et politiques, notamment en raison du stockage de matériaux pouvant entraîner la rehausse du lit et des inondations lors d'épisodes pluvieux extrêmes.

Historiquement, les communes concernées sollicitaient la Direction Départementale des Territoires (DDT) pour obtenir des autorisations ponctuelles de curage des embouchures. Désormais, un protocole global et partagé à chaque commune a été défini par les services de l'État (DDT et Office Française de la Biodiversité) et l'ensemble des acteurs locaux afin de faciliter la gestion sédimentaire de l'ensemble de ces embouchures et de répondre aux différents enjeux.

Dans ce contexte, le SILA a été l'animateur et le pilote d'une étude permettant de définir ce protocole d'intervention sur la gestion des embouchures, permettant notamment de déterminer des périodes d'intervention sur la gestion sédimentaire, des mesures de prévention des inondations avec l'installation de repères de surveillance ainsi que leurs emplacements.

Prochainement, le SILA prévoit l'installation de ces repères sur les 7 embouchures et de réaliser des opérations de surveillance et d'entretien uniquement en ce qui concerne la prévention des inondations pour les habitations, comme mentionné dans la charte de gouvernance, afin de répondre à des enjeux d'intérêt général.



Biollon (Menthon-Saint-Bernard)

* Partie dans laquelle l'affluent se jette dans le lac

Ce projet a pour double objectif de **gérer l'équilibre sédimentaire et le profil en long** du cours d'eau (pour limiter l'engravement à la confluence avec l'Eau Morte et pour diminuer le risque d'inondation au niveau du hameau de Sollier, sur la commune de Doussard). Il vise également à **restaurer la continuité biologique**, les habitats aquatiques et terrestres, ainsi qu'à améliorer le fonctionnement de la zone humide de la plaine des Buissons.

Des inventaires faune-flore ont révélé la présence d'enjeux écologiques notables, notamment la présence de la salamandre tachetée, une espèce protégée et la présence nocive de Plantes Exotiques Envahissantes. Une étude géotechnique a également été menée.

Le scénario de travaux a été validé lors d'un COPIL courant avril prévoyant :

- ✓ un élargissement progressif du lit mineur du Nant de Montmin,
- ✓ l'effacement du seuil Strapazzon et de protections de berge minérales,
- ✓ la création d'une zone préférentielle de dépôt sédimentaire, avec l'élargissement du cours d'eau de 15 à 60 mètres, et l'implantation d'une rampe en pieux bois de 200 mètres consolidée avec des blocs issus du seuil,
- ✓ le maintien du cheminement piéton en rive droite,
- ✓ l'adoucissement des berges sur les deux rives,
- ✓ l'implantation de bois morts dans la rivière pour diversifier les écoulements.



Des échanges réguliers ont été menés avec les services de l'État pour l'élaboration du dossier réglementaire et la définition des mesures environnementales adaptées aux enjeux faune-flore. En parallèle, des discussions ont également été engagées avec la Communauté de Communes des Sources du Lac d'Annecy dans le cadre de l'animation foncière auprès des propriétaires concernés par les travaux.

La mise en œuvre des actions de la Stratégie Locale de Gestion du Risque d'Inondation (SLGRI) Fier & Lac

En 2024, dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie Locale de Gestion du Risque d'Inondation (SLGRI) Fier & Lac, des actions ont été menées sur les systèmes d'endiguement.

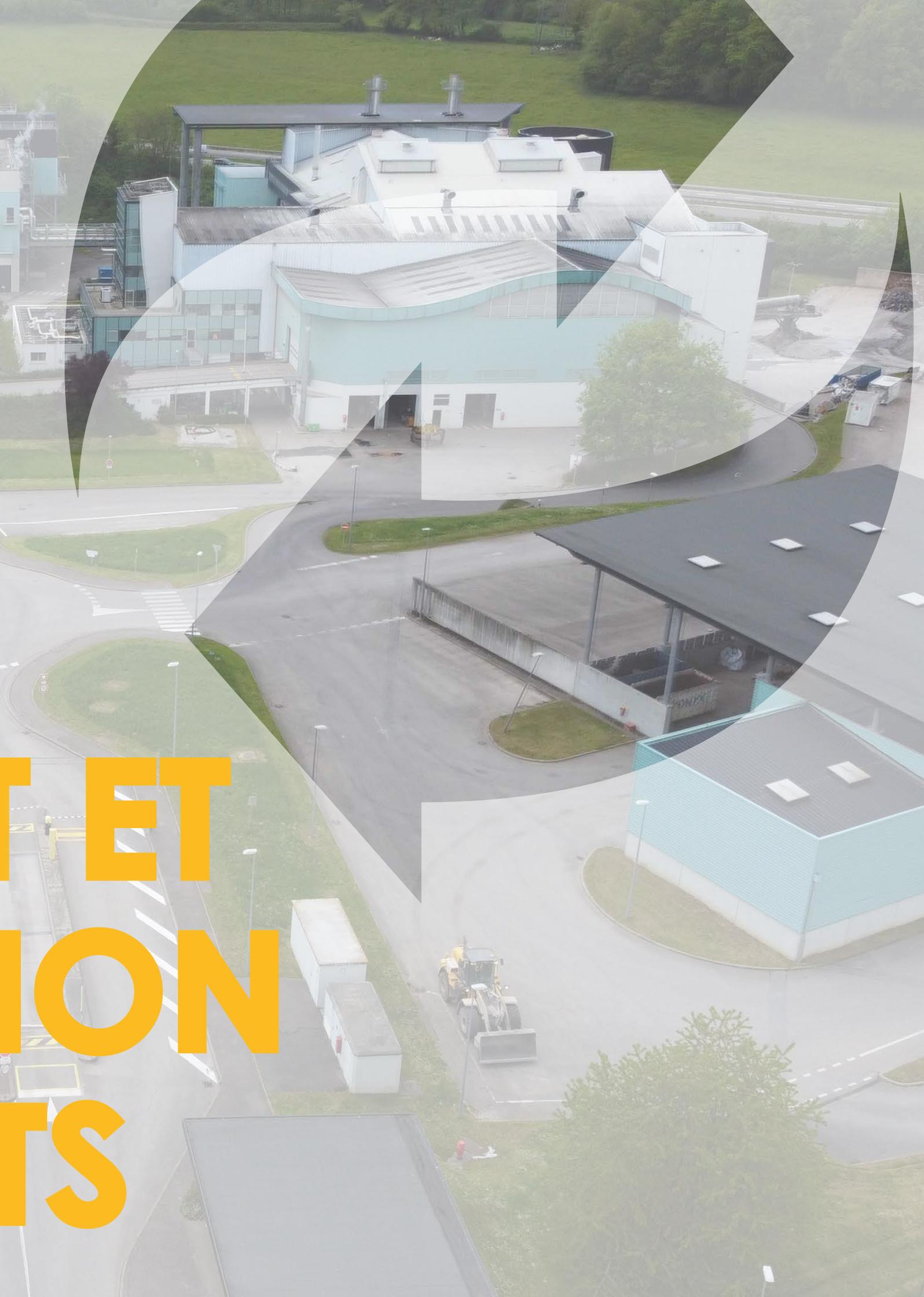
Les linéaires et les niveaux de protection du système d'endiguement sur le Fier et le Nom à Thônes ont été validés.

Pour la Communauté de Communes des Sources du Lac d'Annecy, l'avancement sur les ouvrages à mettre en place est en cours. Des Visites Techniques Approfondies (VTA) ont eu lieu durant l'automne. Par la suite, des études pour décider des ouvrages à retenir en système d'endiguement et des niveaux de protection, seront effectuées en 2025.





TRAITEMENT VALORISATION DES DÉCHETS

An aerial photograph of an industrial facility, possibly a water treatment plant or a large manufacturing plant. The main building is a large, light blue structure with a curved facade and a grey roof. There are several other buildings, some with dark roofs and others with light blue walls. A large paved area, likely a parking lot or a loading zone, is visible in the foreground and middle ground. A road with a crosswalk and a roundabout is also present. The background shows green fields and trees. The image is overlaid with a semi-transparent circular graphic element.

LET ION TS

07

SERVICE TRAITEMENT DES DÉCHETS

Le service est en charge du suivi du traitement des ordures ménagères résiduelles du territoire du SILA via un équipement industriel : l'Unité de Valorisation Énergétique (UVE) SINERGIE.

Leur incinération fait l'objet d'une forte valorisation énergétique et matière.

Depuis 2024, la prestation de tri des emballages recyclables et la valorisation organique des déchets alimentaires sont passées sous la gestion du SILA.



QUELQUES CHIFFRES EN 2024

96 435 Tonnes
Déchets incinérés

35 552 MWh
Revente d'électricité

83,7 %
Performance
énergétique de l'usine

44 481 MWh
Revente de chaleur



L'exploitation de l'UVE est assurée par IDEX SINERGIE dans le cadre d'un marché d'exploitation. En 2024, l'ensemble des équipements de l'usine ont connu une bonne disponibilité. De même, les apports de déchets ont permis de faire fonctionner SINERGIE au maximum de sa capacité réglementaire.

La valorisation énergétique des déchets du territoire permet de produire de l'électricité, mais également de la chaleur qui alimente via un réseau de chaleur urbain 4 500 logements d'un quartier de la commune nouvelle d'Annecy.

Les résidus solides de combustion (mâchefers) sont traités et valorisés en sous-couche routière lorsque leur qualité environnementale le permet. Si les trois premiers mois de production 2024 ont pu être utilisés dans le cadre de travaux sur le site de SINERGIE, le reste de la production reste en attente de chantiers externes de valorisation.

L'ensemble des rejets fait l'objet d'un suivi environnemental poussé, précisé dans l'arrêté préfectoral, et diffusé sur le site internet du SILA trimestriellement.



FOCUS SUR...

L'évolution des conditions d'exercice opérationnelle de la compétence traitement des déchets du SILA

Historiquement limitée aux seules ordures ménagères résiduelles et assimilées, les conditions d'exercice opérationnelle de la compétence Traitement et Valorisation des Déchets ont été étendues au 1^{er} janvier 2024 aux déchets recyclables. Le SILA gère désormais « l'entièreté de la compétence Traitement », incluant les collectes sélectives jusqu'alors traitées directement par ses EPCI adhérents. Concrètement, le SILA est devenu gestionnaire des contrats de prestation des centres de tri des déchets issus de la collecte sélective. Cependant, la compétence concernant la collecte reste à la charge des EPCI adhérents au SILA, y compris la gestion des déchèteries.



Des émissions surveillées pour un meilleur suivi environnemental

Durant l'année 2024, un Plan de surveillance encadré a été mené visant à surveiller, puis déclarer les émissions de gaz à effet de serre. Cette disposition rentre dans le cadre d'une évolution réglementaire européenne.



Mâchefers, abris, accessibilité : le site de SINERGIE en pleine évolution

Le traitement des mâchefers* a été repris sur le site de SINERGIE en 2023. Afin de mettre en place à terme un stockage couvert, une extension de la plateforme sud de mâchefers a été initiée par la Direction Etudes et Travaux. En 2024, le remblai de cette nouvelle plateforme a été réalisé avec plus d'un an de production de mâchefers de l'UVE de SINERGIE, soit plus de 7 000 m³ de mâchefers utilisés.

Dans une logique de valorisation des matières, cette extension de 2 200 m² de la plateforme existante a été réalisée via l'emploi de l'ensemble de la production de mâchefers de 2023 et des 2 premiers mois de 2024. Cette extension précède la couverture du stockage de mâchefers prévue en 2025 qui permettra de limiter les envols de poussières et ruissellement des eaux pluviales sur les mâchefers. Par la suite, six abris, construits avec des blocs béton type "Lego", qui intégreront un pourcentage de mâchefers dans leur fabrication, seront installés sur la plateforme Sud. De plus, trois autres abris seront construits au nord de l'UVE.

Enfin, des petits travaux d'accessibilité, réalisés également par la direction Etudes et Travaux ont permis la mise en place de passerelles permettant de sécuriser l'accès à certains équipements pour le personnel d'exploitation.



* Le mâchefer est un résidu solide dur, provenant de divers matériaux chauffés à hautes températures.



Le service Informatique gère l'ensemble des infrastructures informatiques et réseaux, il accompagne les agents dans l'utilisation courante des outils et est garant de la sécurité des données et du matériel.

Missions structurantes

Le service informatique est l'un des services supports du SILA. Il emploie un responsable de service, un chargé de pôle et deux techniciens. Les différentes missions du service sont :

- la gestion des projets des services transversaux ;
- la maintenance préventive et corrective des matériels et logiciels ;
- l'assistance des utilisateurs ;
- la gestion des projets informatiques et l'administration des infrastructures ;
- la gestion du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD).

FOCUS SUR...

Vers une démarche Numérique responsable

Dans le cadre de la Journée Mondiale du Nettoyage Numérique (Clean Up Day), le SILA a contribué à la **réduction de son empreinte numérique** en supprimant ses fichiers obsolètes et en optimisant son stockage de données.

Une **journée complémentaire dédiée à l'optimisation et au stockage des images** a permis d'accompagner certaines Directions à travers des ateliers pratiques pour identifier et éliminer les fichiers volumineux, les doublons et mieux structurer le stockage.

Des **outils spécifiques** ont été **mis à disposition des agents**. Une seconde journée est d'ores et déjà programmée sur 2025.

Une **refonte stratégique de l'infrastructure informatique** a été menée avec succès, sans interruption de service, afin de rationaliser les équipements et réduire l'impact environnemental :

- ✓ **Infrastructure de production** : remplacement de 6 serveurs par 2 nouveaux, offrant un gain financier significatif en licences logicielles, une réduction de la consommation énergétique et une maintenance optimisée.
- ✓ **Modernisation de l'infrastructure de supervision de SILOE/STPO et d'Internet** : déploiement de 4 serveurs de nouvelle génération, intégrant des composants recyclés et réduisant la consommation énergétique.

Ces actions ont été réalisées sans incident grâce à l'implication et à l'expertise des agents mobilisés.



Poursuite de la mise en œuvre d'outils pour renforcer la sécurité informatique

En 2024, le service informatique a déployé des outils afin de poursuivre les actions votées par les élus pour renforcer la sécurité informatique du SILA. Plusieurs actions peuvent être citées comme :

- ✓ Un audit de sécurité mené en juin, qui a permis d'identifier plusieurs axes d'amélioration,
- ✓ La politique des mots de passe qui a été durcie avec la mise à disposition d'un coffre-fort sécurisé pour simplifier leur gestion,
- ✓ Le renforcement de la Direction avec l'arrivée d'un technicien réseau et sécurité et d'un apprenti en cybersécurité, assurant une meilleure réactivité face aux risques cyber,
- ✓ La mise en œuvre d'une surveillance externalisée, combinant l'expertise d'une équipe spécialisée et l'intelligence artificielle, pour une détection et une réponse proactive aux cyberattaques dans notre réseau,
- ✓ Une cyber sensibilisation par ALBERT, une solution innovante interactive, permettant aux agents de se former à la sécurité informatique de manière pédagogique via un chat.



De plus, une modernisation des infrastructures et des applications a été effectuée, notamment avec des mise à niveau des postes de travail du parc informatique pour assurer la compatibilité avec Windows 11 et la migration et l'optimisation d'applications critiques permettant aux utilisateurs de bénéficier des dernières fonctionnalités et améliorations logicielles.

Le service informatique gère un ensemble d'équipements comprenant :

204

Postes de travail
et portables
(y compris supervision)

228

Lignes
téléphoniques
dont 148 équipements

32

Moyens
d'impression
(imprimantes, traceur...)

15

Serveurs
physiques

108

Serveurs
virtuels

100

Logiciels
métiers

138

Objets connectés
pour les services
STPO et Rivières*



Et intervient sur de nombreux ouvrages :



12

Sites distants
(UDEP et
SAPALA)



1

Laboratoire
d'analyse

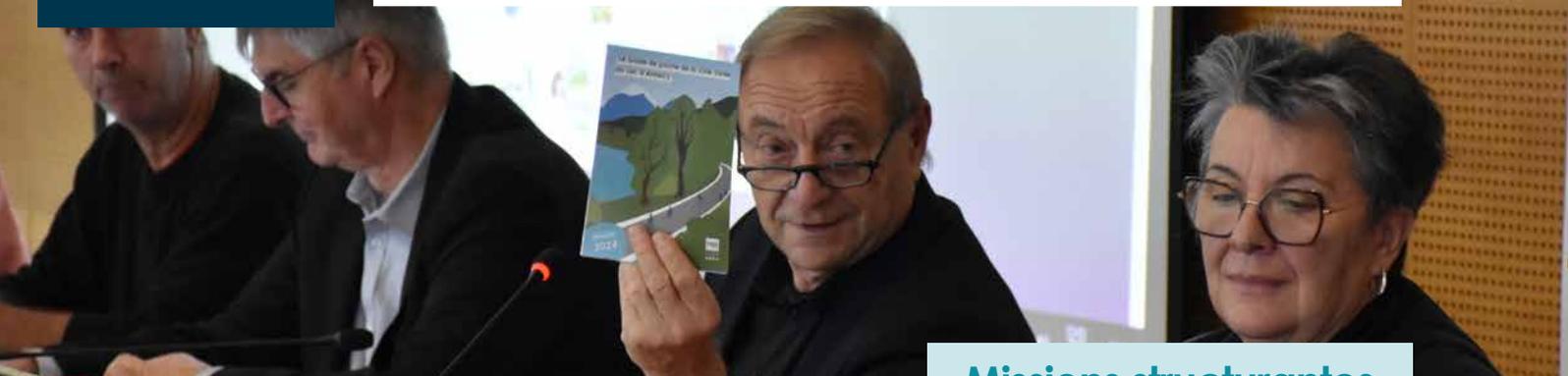
1

Usine de
méthanisation

2

Usines de dépollution
des eaux usées
(SILOÉ et Poiriers)

*Des abonnements M2M (machine to machine) pour la gestion des cours d'eau (débit, hauteur...) et pour les stations de relevage et de pompage (STPO).



Missions structurantes

Le service communication du SILA est composé de 3 personnes. Il a en charge la création et la diffusion de supports permettant d'apporter une information vers l'externe (site internet et réseaux sociaux, supports papier et web, élaboration de vidéos, communiqués de presse...) et vers l'interne (lettre interne, affichage animé, extranet, évènementiel...).

Les objectifs du service

EN EXTERNE

- ✓ Faire connaître et valoriser les projets du SILA,
- ✓ Assurer la bonne information des usagers afin de répondre à leurs besoins et faciliter leurs démarches,
- ✓ Contribuer à la sensibilisation du public aux questions relatives notamment à la protection environnementale du territoire et la gestion de la ressource en eau.

EN INTERNE

- ✓ Développer un mode de communication multicanal adapté aux besoins du personnel dans le cadre de ses missions,
- ✓ Fédérer et fidéliser en développant une « culture de collectivité »,
- ✓ Favoriser la bonne circulation de l'information.



En 2024, le SILA a connu des évolutions stratégiques majeures, qui devaient être assimilées dans la stratégie déployée.

En **externe**, l'enjeu a été de continuer à faire **connaître, valoriser, et faire comprendre les compétences historiques du SILA**, tout en introduisant comme une suite logique des modifications, notamment : la prise de compétence de l'intégralité de l'infrastructure du tour du lac, l'élargissement de la compétence du traitement et de la valorisation des déchets, le passage en Etablissement Public de l'Aménagement et de la Gestion des Eaux (EPAGE), la construction

et/ou l'extension de nouvelles UDEP dans le cadre du Schéma Général d'Assainissement, etc. Il s'agissait aussi d'avoir un discours de **sensibilisation et de responsabilisation des usagers** et plus globalement des habitants du territoire, aux **actions de préservation de l'environnement et de leur cadre de vie**.

En **interne**, l'axe du **recrutement** et de la **fidélisation** s'est amplifié et consolidé. Les questions du **sens des missions réalisées** et de la **cohésion pour les agents** déjà en poste sont restées prégnantes. Tout comme en externe, les **changements structurels**, notamment en lien avec les Ressources Humaines ont été expliqués et accompagnés.

FOCUS SUR...

La clarification du territoire d'action dans un cadre d'évolution des compétences

Dans un contexte de changements économiques, réglementaires, environnementales, sociétales, le territoire du SILA s'est étendu et il s'est vu confier de nouvelles prérogatives. Un important travail de communication a été mené afin de clarifier notamment ce qui relève d'une gestion en propre du syndicat de ce qui est coordonné, en coopération avec les partenaires, publics et privés.

On peut citer par exemple la création de :



16 panneaux pédagogiques

installés à SINERGIE, regroupant différentes informations sur le SILA, la valorisation des déchets, les caractéristiques et le fonctionnement de l'Unité de Valorisation Énergétique (UVE), en lien avec l'exploitant IDEX.



9 panneaux de présentation

qui ont été récemment disposés dans les différents bâtiments du siège du SILA à Cran Gevrier et à SINERGIE (accueil et salles de réunion). Ces panneaux regroupent l'historique du SILA, les dates clés, les compétences et le territoire sur lequel il agit.



5 kakémonos

créés pour renforcer la visibilité du SILA, notamment lors d'événements à destination du grand public, ou encore pour le recrutement de futurs candidats. Ils ont pour but de mieux faire connaître le rôle du SILA et ses engagements, ainsi que son territoire d'action à travers ses 4 compétences.

La sensibilisation et la pédagogie pour expliquer les missions du SILA à tous

Chaque année, le SILA ouvre ses portes et organise des activités permettant à chacun de devenir acteur de la préservation de l'environnement et de la ressource en eau, et l'année 2024 n'a pas fait exception.



Le partenariat renouvelé depuis plus de vingt ans avec les étudiants du lycée professionnel ISETA pour organiser des visites de l'UDEP SILOÉ est un exemple parfait de cette dynamique. Celles-ci, animées par des étudiants de BTS Gestion et Protection de la Nature (GPN) et de BTS Gestion et Maîtrise de l'Eau (GEMEAU), offrent une occasion unique de découvrir les coulisses de l'assainissement des eaux usées, tout en mettant l'accent sur l'importance de la préservation de l'eau. En formant ces jeunes à la sensibilisation des nouvelles générations, le SILA investit dans l'avenir, en espérant susciter des vocations et des comportements responsables.



La Fête de la Science permet également de rendre accessibles nos savoirs et infrastructures en lien avec la thématique de l'eau. Les visites et animations proposées en 2024 ont permis à chacun de comprendre le parcours de dépollution des eaux usées, et de mettre en lumière l'importance du suivi scientifique, notamment pour le lac d'Annecy, ainsi que les richesses des cours d'eau dans le cadre de visites pédagogiques au fil des rivières du territoire. Ces initiatives ne sont pas seulement des événements ponctuels, mais constituent des étapes d'un processus éducatif continu.

Cette pédagogie passe également par une expertise et des échanges en interne, pour que nos agents puissent comprendre et partager l'excellence technique et scientifique des ouvrages gérés par le SILA et se faire ambassadeurs des bons gestes pour réduire la pression humaine sur l'environnement. Ainsi, outre une traditionnelle visite de l'UDEP SILOÉ qu'ils peuvent suivre chaque année, la démarche a été accentuée cette année, avec en complément de la première, une visite de SINERGIE, récemment modernisée et une visite de la méthanisation, qui produisent de l'énergie à partir des déchets humains.





l'oxygène
à la source

SILA - SYNDICAT MIXTE DU LAC D'ANNECY

7 rue des terrasses, 74962 Cran-Gevrier Cedex

Tel : 04 50 66 77 77 - E-mail : sila@sila.fr - www.sila.fr



@syndicatmixtedulacdannecy



SILA



SILA



Syndicat Mixte du Lac d'Annecy